



Rapport annuel de gestion **2025-2026**

Réseau Agriconseils
Laurentides

Juin 2026

Nous joindre

Réseau Agriconseils Laurentides

601 de la Madone

Mont-Laurier (Québec) J9L 1S8

Tél. : 579 278-0747 | Sans frais 1 866 680-1858

Courriel : laurentides@agriconseils.qc.ca

Site Web: www.agriconseils.qc.ca

Facebook: www.facebook.com/reseauagriconseils laurentides
www.facebook.com/agriconseils



Table des matières

Table des matières

Le Réseau	5
Mot du président	5
Mot de la directrice.....	7
Mission et vision	8
Activités.....	9
Membres du personnel.....	9
Soutien administratif	9
Aide financière versée aux entreprises accompagnées dans le cadre du Programme services-conseils (PSC), par domaine d'intervention.....	10
Activités réalisées dans le cadre des volets 1 et 2	10
Activités de réseautage, représentation et communication	11
Gouvernance	21
Gestion	24
Liste des annexes	26
États financiers 2024-2025	27
Planification stratégique 2024-2028 et plan d'action 2025-2026	40
Sondages de satisfaction de la clientèle	48
Liste des dispensateurs et conseillers au 31 mars 2025	58

Afin de mesurer les retombées de la Convention MAPAQ – Réseau 2023-2028, le Réseau produit ce rapport annuel de gestion. Ce dernier permet de répondre à un certain nombre d’attentes signifiées par le Ministre. Celles-ci sont présentées par grandes catégories, soit : activités, gouvernance, gestion, communications et sécurité de l’information.

Le Réseau

Mot du président

C'est avec un grand plaisir que je vous présente ce premier mot du président, reflet de notre engagement continu envers le développement et la vitalité du secteur agricole.



Au cours de la dernière année, notre organisme a poursuivi sa mission avec rigueur et détermination, en soutenant les producteurs(trices), les transformateurs (trices) alimentaires artisanaux dans leurs démarches, leurs projets et leurs défis. Dans un contexte en constante évolution, marqué par des enjeux économiques, environnementaux et sociaux, notre rôle demeure essentiel pour accompagner le milieu agricole.

Je tiens à souligner l'implication remarquable de nos partenaires, de nos collaborateurs ainsi que des membres de notre équipe. Leur expertise, leur dévouement et leur volonté de faire avancer le secteur contribuent directement à la qualité des services offerts et à la portée de nos actions.

Je souhaite également exprimer ma sincère reconnaissance envers notre ancienne directrice, madame Louisette Rougeau, qui a occupé le poste à la direction du RAL au cours des douze dernières années ainsi que notre ancienne présidente, madame Anouk Préfontaine, pour leur engagement soutenu, leur leadership et la contribution significative qu'elles ont apportée au développement de notre organisation. Leur travail a permis de bâtir des bases solides sur lesquelles nous continuons de progresser aujourd'hui.

Par ailleurs, je tiens à saluer l'excellent travail de la nouvelle directrice, madame Laurence Tardif, qui a su assurer une transition harmonieuse tout en apportant un regard neuf et dynamique. Son leadership et sa vision contribuent déjà à renforcer notre organisation et à poursuivre notre mission avec ambition.

Grâce à cette mobilisation collective, l'année 2025-2026 a été une année de défi pour le Réseau Agriconseil Laurentides. Nous avons dû réagir rapidement aux nouvelles exigences du MAPAQ. Merci aux dispensateurs de service qui ont été obligé de s'adapter à cette nouvelle réalité.

Pour la dernière année la région des Laurentides avait une enveloppe budgétaire avoisinant les 1.3 millions de dollars de subventions en services conseil pour aider les producteurs. De cette sommes, 17% n'a pu être déboursé fautes de demandes. L'objectif pour la prochaine année est d'être en mesure d'octroyer l'ensemble de notre enveloppe budgétaire dans notre région.

Alors que nous regardons vers l'avenir, nous demeurons déterminés à poursuivre notre travail en collaboration avec l'ensemble des acteurs du milieu. Ensemble, nous continuerons à bâtir une agriculture forte, résiliente et tournée vers l'avenir.

Le Réseau Agriconseils Laurentides déploie des efforts soutenus afin de faire progresser l'agriculture dans notre région. Notre territoire, vaste et caractérisé par une grande diversité de productions, représente à la fois un défi et une richesse. Notre objectif est de faire connaître l'ensemble des services offerts sur le territoire et de veiller à ce que chaque producteur(trice) et transformateur(trice) ait accès à des services-conseils de qualité.

Je vous remercie de votre confiance et de votre engagement.

Frédéric Alary
Président

Frédéric Alary, président

Mot de la directrice



Cette première année à la barre du Réseau Agriconseils Laurentides a représenté un défi de taille, mais également une expérience des plus enrichissantes, rendue d'autant plus stimulante par le privilège de collaborer avec des gens de cœur.

Parmi les faits marquants de la dernière année, vous trouverez dans ce rapport le bilan des activités de promotion et de communication, découlant de notre plan d'action annuel. Celui-ci met en lumière l'ensemble des activités de réseautage, de représentation, de présentation, de tenue de kiosques ainsi que l'organisation d'événements, tous axés sur la promotion des services-conseils. Il s'agit d'un volet important de notre travail, qui mérite toute votre attention.

Depuis l'entrée en vigueur du Programme services-conseils (PSC) 2023-2028, les réseaux Agriconseils doivent composer avec un budget fermé. Ainsi, le conseil d'administration gère annuellement un budget conventionné de 1 387 255 \$, et ce, jusqu'à la fin du programme, en mars 2028. Comme vous pourrez le constater dans le tableau synthèse présenté à la page 9, un montant total de 1 157 341 \$ a été versé en aides financières, tant pour des services-conseils individuels (volet 1) que pour des activités collectives (volet 2), ce qui représente 83 % du budget disponible.

Les règles du PSC pour l'année 2025-2026 stipulaient que les dossiers devaient être finalisés au plus tard le 15 janvier 2026. Cette échéance, devancée d'un mois, pourrait expliquer la diminution des aides versées aux producteurs et aux transformateurs. Pour l'année 2026-2027, je souhaite que les efforts soutenus en matière de promotion au cours des dernières années, et plus particulièrement en 2025-2026, portent leurs fruits et permettent d'augmenter les versements d'aides financières.

Il existe encore un fort potentiel de développement des services-conseils auprès de notre clientèle, composée de producteurs agricoles, d'agrotransformateurs et de transformateurs alimentaires artisans, soutenus par près de 80 conseillers qualifiés. Il s'agit d'un objectif qui me tient particulièrement à cœur pour le Réseau Agriconseils Laurentides. Alors qu'il reste deux années au Programme services-conseils, mobilisons-nous afin de permettre au plus grand nombre d'entreprises de bénéficier de cet accompagnement essentiel à la réalisation de leurs projets.

En terminant, je tiens à souligner la collaboration inestimable du Réseau Agriconseils de la Montérégie, et plus particulièrement de mesdames Sonia Mercier et Karen Hogue, ainsi que celle de toute l'équipe de la Coordination des services-conseils. Je les remercie chaleureusement pour leur soutien constant. Je souhaite également remercier madame Louise Rougeau pour avoir assuré une transition harmonieuse et structurée.

Grâce à ces collaborations précieuses, nous continuerons de maintenir des standards de qualité élevés au cours des prochaines années. Enfin, je remercie sincèrement les membres du conseil d'administration pour leur appui tout au long de cette première année à la direction.

A handwritten signature in dark ink, which appears to read 'Laurence Tardif'. The signature is fluid and cursive.

Laurence Tardif, directrice

Mission et vision

L'année 2025-2026 fût une année de changement pour le Réseau Agriconseils Laurentides. En effet, l'embauche d'une nouvelle direction, le resserrement des critères dans l'administration du Programme de Services-conseils et la mise en œuvre du Plan stratégique, pour la période 2024-2028, ainsi que d'un *Plan d'action 2025-2026*. Ces deux documents sont présentés en annexe.

Dans l'esprit même de la planification stratégique, les administrateurs réitèrent la mission et la vision du Réseau Agriconseils Laurentides qui demeure d'actualité et intemporelles :

La mission

Être reconnue comme une organisation dynamique et efficace en matière de référencement pour les services-conseils en agriculture et agroalimentaire.

La vision

Référencer les dispensateurs (conseillers) de manière à répondre aux besoins et attentes des agriculteurs, agrotransformateurs et transformateurs artisans.

Activités

Membres du personnel

Nom des employés	Fonction
Laurence Tardif	Directrice (à compter du 7 juillet 2025)
Louissette Rougeau	Directrice (1 ^{er} avril au 6 juillet 2025)

Soutien administratif

Nom des employées	Fonction
Sonia Mercier	Technicienne administrative (Réseau Agriconseils Montérégie), soutien administratif
Karen Hogue	Technicienne administrative (Réseau Agriconseils Montérégie), médias sociaux

Aide financière versée aux entreprises accompagnées dans le cadre du Programme services-conseils (PSC), par domaine d'intervention

Domaine	Aide financière versée 2025-2026	Aide financière versée 2024-2025
• Agroenvironnement	617 869 \$	539 347 \$
• Gestion	139 845 \$	213 858 \$
• Technique	255 376 \$	296 889 \$
• Collaboration interprofessionnelle	3 434 \$	7 479 \$
• Activités collectives	27 244 \$	20 000 \$
• Éloignement	49 009 \$	43 574 \$
• Bonifications régionales	26 438 \$ (dont 15 470 \$ aux entreprises de petite taille)	29 326 \$ (dont 19 830 \$ aux entreprises de petite taille)
• Bonification relève	12 784 \$	31 419 \$
• Bonification entreprise certifiée ou précertifiée biologique	22 120 \$	22 192 \$
• Total des aides financières	1 157 341 \$	1 204 084 \$
• Aides financières versées selon la convention	83% (1 387 255 \$ prévu selon la convention)	87 % (1 387 255 \$ prévu selon la convention)

Activités réalisées dans le cadre des volets 1 et 2

Indicateur	Nombre d'activités 2025-2026	Nombre d'activités 2024-2025
• Nombre d'entreprises accompagnées en services-conseils individuels	408	393
• Nombre de projets soutenus (contrats)	517	514
• Nombre d'accueil et de référencement	108	92
• Nombre d'activité en approche multidisciplinaire	3	6
• Nombre d'activités collectives		
• Activités de sensibilisation et diffusion	7	4
• Activités de codéveloppement		0

Activités de réseautage, représentation et communication

Tout au long de l'année, des discussions informelles ont cours avec des intervenants du milieu, par exemple : FADQ, FUPAOL, MAPAQ régional, SADC, CLD, MRC, institutions financières, FAC, VIA Pôle d'expertise, établissements d'enseignement (Collège Lionel Groulx), les 12 directeurs des autres réseaux Agriconseils, en particulier Montréal-Laval-Lanaudière, Montérégie et Outaouais.

Il en est de même des dispensateurs, principalement les nouveaux à inscrire et à former aux processus et procédures pour faire bénéficier leurs clients des aides financières du RAL (4 nouveaux conseillers en 2025-2026). Je porte une attention particulière à ceux qui n'ont jamais eu de contrats de services pour des clients des Laurentides afin qu'ils saisissent bien l'application des modalités de notre Programme services conseils 2023-2028 ainsi que notre Offre d'aide financière 2025-2026, qui inclut nos bonifications régionales, et au regard de la politique pour rembourser les déplacements. Cette politique encourage les conseillers d'autres régions à offrir des services aux clients des Laurentides pour combler les besoins d'expertise que nous n'avons pas dans notre région ou en nombre restreint. Ainsi, de nouveaux liens d'affaires se forment avec des dispensateurs d'autres régions qui souhaitent desservir des clients des Laurentides. Et cela, sans compter les autres conseillers avec lesquels la directrice est en communication. Se trouve en annexe, la liste des 78 dispensateurs actifs dans les Laurentides, soit ceux ayant réalisés des contrats de services professionnels, en 2025-2026.

Plus spécifiquement, au sujet des rencontres formelles, citons :

- Présentation aux étudiants de 3^e année en agriculture/horticulture, du Collège Lionel Groulx (Martin Lamoureux), le 23 octobre 2025
- AGA UPA St-Eustache, le 29 octobre 2025
- Rencontre de mi-parcours VIA Pôle d'expertise, le 21 octobre 2025
- Présentation lors de chacune des activités collectives subventionnées et aux événements inscrits dans les sections suivantes
- 18 rencontres avec différents dispensateurs en début de mandat afin de mieux connaître la réalité terrain
- Membre du CRPMT et du CRAF, Vice-présidente du CRPMT (7 rencontres)

Activités collectives de partage des connaissances et réseautage

Présentation du RAL lors des 4 activités collectives subventionnées dans le cadre du Volet 2 du Programme services-conseils 2023-2028 :

- Santé des sols
- Journée cultures ornementales en serre, tenue à St-Eustache le 22 octobre 2025 (66 participants)
- *Soirée reconnaissance et conférences (GRH) 2025*, organisée par le Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides, tenue le 6 novembre 2025, à Grenville, présentation par Laurence Tardif
- Présentation de l'analyse du lait 2024, tenu le 21 août 2025 à Brownsburg-Chatham
- Sensibilisation sur les enjeux de la culture maraîchère, tenu le 22 octobre 2025 à St-Eustache
- Activités de co-développement (5 rencontres entre janvier et mars 2026):
 - o Stratégie marketing et communication ASC
 - o Développer une ferme coopérative
 - o Diversifier ses ventes en production maraîchère

- Gérer une équipe de production maraîchère
- Cohorte cédants-relèves (5 rencontres entre janvier et mars 2025)

Webinaire sur le transfert de ferme : Pour tout savoir, 15 avril

Comme suite à la présentation du Réseau Agriconseils Laurentides, la directrice, Louisette Rougeau ainsi que 3 conférenciers de renom, conseillers inscrits aux réseaux Agriconseils, ont traité des aspects liés à la gestion du plan de transfert, Julie Faucher, agr., et Marie-Pierre Proulx, agr., et pour l'aspect fiscalité, de Benoît Fullum, fiscaliste au SCF CPA Outaouais-Laurentides (FUPAOL). Plus 80 producteurs agricoles ont participé à ce webinaire d'une durée de 90 minutes, le midi. Soulignons la collaboration de Sophie Lizotte et de Gilles Lavoie, pour leur contribution à l'organisation.



Marie-Pierre Poulx, Louisette Rougeau, Sophie Lizotte, Gilles Lavoie, Julie Faucher et Benoît Fullum

Webinaire en transformation alimentaire : De la maison au local de transformation : 24 avril 2025

Cette visio-conférence sur la période du dîner, d'une durée de 90 minutes, était donnée par Nadine Hébert (Groupe Élémentaire inc.), conseillère en transformation alimentaire et Gilles La Roche (GLR Conseils) sur l'aménagement d'un local de transformation, que ce soit à la maison ou dans un autre local : les aspects à considérer et les pièges à éviter. Stéphane Coulombe, du MAPAQ Laurentides, a fourni aussi des informations pertinentes au sujet de la réglementation. Par une formule dynamique de vrai ou faux, cette belle activité s'est déroulée en coanimation de Stéphane avec la directrice, Louisette Rougeau. Ces deux personnes ont également fourni de l'information sur leurs services. Plus de 140 personnes étaient inscrites et environ 93 sont restées jusqu'à la fin.

Développer une entreprise agricole : Pour un projet durable et rentable 29 avril 2025

L'activité, qui s'est déroulée à l'érablière Au gré des saisons, s'adressait aux nouveaux producteurs agricoles et à la relève. Les conférenciers suivants ont défilé pour donner des informations pertinentes aux participants : la directrice, Louisette Rougeau, Julie Faucher et Marie-Pierre Proulx, agronomes et conseillères en gestion agricole au Groupe conseil agricole Outaouais-Laurentides qui ont parlé de l'importance d'un plan d'affaire, Marly Bah, directrice de la Financière agricole du Québec (FADQ), Sophie Lizotte, conseillère en gestion et relève agricole (MAPAQ Laurentides) et Simon Durand, directeur, Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides (FUPAOL). Malgré cette belle brochette de conférenciers faisant partie des intervenants majeurs dans la région, considérant le beau soleil à l'horizon, seulement

13 personnes ont participé à cette rencontre. Le point positif : chacun s'est montré enthousiasme de créer un événement annuel incontournable pour notre clientèle commune.



Julie Faucher et Marie-Pierre Proulx du GCAOL



Sophie Lizotte du MAPAQ Laurentides

Fête champêtre : 9 et 10 août 2025

Participation, commandites et mise en valeur d'une pancarte publicitaire (coroplast) pour la Fête champêtre, organisée par la Société d'agriculture Mirabel Deux-Montagnes. L'événement se déroulait cette année au vignoble La Cantina, les 10-11 août 2025 (980 personnes le samedi et plus de 3 000 personnes le dimanche). De plus, nous étions présents avec un kiosque le dimanche afin de promouvoir les services du Réseau Agriconseils Laurentides.



Laurence Tardif, directrice et
Pierre-Olivier Quesnel, directeur régional MAPAQ



Caravane des sols – Hautes-Laurentides – 26 août 2025

Lors de cette activité itinérante, le MAPAQ offre des ateliers pratiques au champ sur la santé des sols, la compaction, et la gestion de l'eau, visant à améliorer la durabilité et la productivité. Des conseillers spécialisés proposent des diagnostics de profil de sol, des démonstrations de compaction et des stratégies de couverture du sol. La caravane des sols a fait un arrêt chez deux agriculteurs des Hautes-Laurentides

(Ferme-Neuve et Mont-Saint-Michel). 13 producteurs ont assisté à ces ateliers en compagnie de 4 représentants du MAPAQ. La directrice a profité de la présence des agriculteurs pour les informer des services-conseils d'Agriconseils.



Ferme-Neuve



Mont-Saint-Michel

Visite terrain chez les pommiculteurs – 3 septembre 2025

Afin de mieux comprendre la réalité terrain des pommiculteurs, une visite chez ces derniers a été réalisée en compagnie de Mme Gaëlle Charpentier, la présidente Mme Anne Laurendeau et les membres de l'équipe.



Fabrication alimentaire : produire ou sous-traiter – 11 septembre 2025

Cette activité, sous forme de conférence, en transformation alimentaire a eu lieu à la Manufacture de Ste-Agathe, lieu où les entreprises de transformation alimentaire en démarrage ou dans une phase d'expansion, d'être entourée d'un réseau d'affaires composé des meilleurs professionnels de leur industrie et de toutes les ressources

La conférence a abordé différents sujets, notamment les enjeux de formulation des recettes, la fonction des opérations, les aspects règlementaires, les normes et certifications, la commercialisation ainsi que la gestion des partenaires. La journée a été possible grâce à la collaboration du MAPAQ, M. Stéphane Coulombe et Antoine-Thibault-Lepage, de la MRC des Laurentides. 30 transformateurs ont assisté à cette conférence ainsi que quelques dispensateurs.



Les conférenciers conseillers - Nadine Hébert et Steve Poitras avec témoignage de Nathalie Rocheleau, Boissons botanique Harrington, Stéphane Coulombe, Antoine Thibault-Lepage et Laurence Tardif

Tournée provinciale Via Pôle : 21 octobre 2025

La directrice a assisté à la tournée de VIA Pôle d'expertise en services-conseils agricoles qui sillonnait les régions du Québec pour favoriser le réseautage, partager des connaissances agricoles et renforcer les services-conseils. La rencontre pour la région des Laurentides a eu lieu à la Fromagerie, Table ronde de Ste-Sophie. Lors de cette rencontre, les sujets suivants furent discutés :

- Accompagnement des membres, réseauter et soutenir la gestion agricole.
- Les événements couvrent des thématiques variées, incluant la gestion de troupeaux, la pérennité des entreprises et la formation continue.

Journée cultures ornementale en serre : 22 octobre 2025

Lors de la journée du 22 octobre 2025, organisée pour les producteurs serricoles, par le MAPAQ Laurentides en collaboration avec la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides, tenue à St-Eustache, la directrice a présenté les services du RAL ainsi qu'un kiosque d'information (66 participants)



Remise d'une bourse à un étudiant méritant du Collège Lionel Groulx : 23 octobre 2025

Lors de la Soirée Méritas, la directrice a remis à deux étudiantes une bourse dans la catégorie « Persévérance, d'une valeur de 500 \$ », Selena Bédard et Mahélie Lalibert.



CRPMT – mobilisation des 1000 partenaires du marché du travail :30 octobre 2025

Cette rencontre (virtuelle et présentielle) avait pour but de mobiliser les différents acteurs du marché du travail dans l'ensemble des Laurentides. Plus de 200 personnes ont assisté virtuellement ou en présentiel à cette rencontre.

Forum Plus ICI – Mont-Laurier : 5 novembre 2025

Le forum Plus ICI a été réalisé par La MRC d’Antoine-Labelle et le Centre d’innovation sociale en agriculture (CISA). Cette journée a été entièrement consacrée à la concertation et à l’avenir de l’approvisionnement local dans les entreprises et institutions du territoire d’Antoine-Labelle. Cette journée s’adressait à des entreprises bioalimentaires, en production, en transformation ou en distribution ouvrant dans les secteurs de l’hôtellerie, de la restauration ou en milieu institutionnel. Une conférence a aussi été offerte par Anne-Virginie Schmidh



Soirée reconnaissance et conférences (GRH) 2025 : 6 novembre 2025

Cette activité de reconnaissance et conférence est organisée par le Centre d’emploi agricole de la Fédération de l’UPA Outaouais-Laurentides, tenue le 2025, à Grenville. La directrice a présenté le réseau Agriconseils Laurentides aux participants.



Journée provinciale de réseautage des conseillers, 12 et 13 novembre 2025

Près de 190 conseillers agricoles de partout au Québec se sont rassemblés au Best Western Hôtel Universel de Drummondville pour participer à la première édition de la Journée provinciale de réseautage « Innovez pour mieux accompagner », un événement coorganisé par les 13 réseaux Agriconseils et la Coordination services-conseils, en collaboration avec le CRAAQ.

La directrice, Laurence Tardif, en profita pour y participer et partager avec plusieurs conseillers qui couvrent ou souhaitent desservir les Laurentides.

Comité régional sur l’acériculture (MAPAQ) : 5 décembre 2025

Cette rencontre avec les différents intervenants en acériculture (MAPAQ, PPAOQ, MRNF, Tourisme Mirabel, RAL) avait pour objectifs de partager un portrait préliminaire de la production acéricole, de dresser un état de situation des actions dans la région des Laurentides, explorer la possibilité de créer un comité de développement acéricole régional et établir les prochaines étapes pour identifier les priorités d’intervention

Activités hybrides – Webinaire et présentielle sur la commercialisation des viandes

En collaboration avec le MAPAQ (Laurentides et Lanaudière), deux activités hybrides ont été réalisées afin d'aider les agricultrices et agriculteurs en productions animales à améliorer la commercialisation de leurs viandes.

Règlement et coût de revient : 29 janvier 2026

- Aspects réglementaires de la commercialisation des viandes au Québec
- Coût de revient : pour des marges de profit intéressantes et être compétitifs
- Présentation de l'aide financière avec le RAL

Perspectives de mise en marché : 5 février 2026

- La production de viande dans une perspective de commercialisation
- Témoignage de Marc-André Forget
- Présentation de l'aide financière avec le RAL

Colloque provincial - Ressources humaines : 3 février 2026

AGRIcarrières a présenté son Colloque RH annuel à Ste-Eustache. L'objectif de la journée est d'amener les gestionnaires agricoles à se questionner sur les changements qu'ils devront opérer dans les prochaines années afin de rester attractifs et d'instaurer une culture de gestion moderne, bienveillante et alignée sur les besoins des différentes générations actives sur le marché du travail. Le conférencier d'ouverture était M. Pierre Lavoie sous le thème « Le virage dans la culture de la gestion ».



Colloque sur l'agriculture et les changements climatiques : 12 février 2026

Présentation des services-conseils du Réseau Agriconseils Laurentides et tenue d'un kiosque lors de cette journée du 6 février 2025, tenue à Mirabel (80 participants).



Soirée-bénéfice d'Écoute agricole : 15 février 2025

Pour une cinquième année consécutive, le Réseau Agriconseils Laurentides, en collaboration avec le Réseau Agriconseils Outaouais, a participé à la 8^e édition de la Soirée-bénéfice de l'organisme régional Écoute agricole, qui œuvre à la prévention de la détresse psychologique chez les agriculteurs. Les Laurentides et l'Outaouais ont un taux très élevé de suicide chez les agriculteurs, comparé aux autres régions du Québec.

Comme l'an dernier, l'organisme a organisé deux activités en parallèle, le 15 février 2025, et les deux réseaux ont fourni des objets promotionnels (cadeaux), conçus en étroite collaboration avec la Coordination services-conseils :

- En personne, à l'érablière Constantin, à Oka
 - 40 tabliers portés puis conservés par la personne servant le vin à leur table. Sur ce grand tablier en coton imperméable, le visuel de grande feuille verte provient du logo des réseaux Agriconseils – 341 convives.
- En virtuel, en achetant une boîte-repas pour la soirée animée sur Facebook
 - 300 pailles réutilisables (voir photo)

L'objectif est d'offrir un cadeau auquel les gens peuvent se référer, pour communiquer avec le directeur de chacun de ces réseaux (Outaouais et Laurentides). Nous avons ajouté Montréal-Laval-Lanaudière, sur le tablier, car Écoute agricole offre maintenant des services à des producteurs faisant partie du Réseau Agriconseils du même nom. Grâce à cette activité, Écoute agricole a récolté 110 000 \$ pour soutenir sa mission et les travailleurs de rang



Cohorte Cédants-relèves – 5 rencontres entre janvier et mars 2026

Les entrepreneurs (cédants et repreneurs) souhaitent, en premier lieu, la pérennité de l'entreprise (l'investissement de toute une vie) et d'autres part, pouvoir effectuer le transfert dans les meilleures conditions possibles.

La complexité du processus de transfert dans le milieu agricole (les aspects financiers, juridiques, fiscaux et humains) ainsi que le niveau de préparation exigée, les délais requis comportent des risques importants pour la survie de l'entreprise à court, moyen et long terme, pouvant ainsi mettre en péril des emplois. La période commune de cogestion (cédants-repreneurs) implique une gestion du changement et une adaptation qui doivent être exécutés avec doigté pendant cette période cruciale pour l'entreprise.

Dans cet optique, le RAL et le MAPAQ a élaborer, en collaboration avec des consultants dans le domaine de transfert d'entreprise agricole, une formation en cogestion pour l'accompagnement multidisciplinaire (RH, agroéconomiste, notaire, juriste et fiscaliste) et a permis aux entrepreneurs de se préparer stratégiquement au transfert d'entreprise et ainsi faciliter la période de transition et améliorer grandement la pérennisation de l'entreprise.

Des présentations de type magistrales ou d'ateliers, des conseils adaptés et personnalisés selon les situations ainsi qu'un apprentissage par un partage avec les pairs, de type co-développement ont été réalisés.

Rencontre de réseautage MRC d'Antoine-Labelle et SADC d'Antoine-Labelle : 10 mars 2026

À la suite d'une invitation de ces deux organismes, la directrice a effectué une présentation des services-conseils du Réseau aux différents conseillers en gestion. Cette rencontre a consolidé le maillage entre le réseau et ces organismes pour le domaine de l'agriculture.

Activités organisées en collaboration avec le bureau régional du MAPAQ Laurentides

En continuité du Plan de communication établi pour les années 2024-2025 et 2025-2026, il a été convenu d'organiser 6 activités d'importance en 2025-2026, pour notre clientèle commune, en collaboration avec les collègues du bureau régional du MAPAQ (Gilles Lavoie, Pierre-Olivier Quesnel, Sophie Lizotte, Stéphane Coulombe et Daniel Charbonneau).

Quatre de ces activités ont eu lieu en 2025-2026, à savoir :

- *Webinaire sur le transfert de ferme : Pour tout savoir*, 15 avril 2025
- *Webinaire en transformation alimentaire : De la maison au local de transformation*, 24 avril 2025
- *Développer une entreprise agricole : Pour un projet durable et rentables* : 29 avril, à Au gré des saisons, à Oka
- *Fabrication alimentaire : Produire ou sous-traiter*, le 11 septembre 2025, à La Manufacture, à Ste-Agathe-des-Monts
- *Commercialisation des viandes : 2 activités en Hybride (présentiel et webinaire)*. L'activité regroupait Lanaudière et les Laurentides (hautes et basses)
- *Cohorte cédants-relèves : Transfert d'entreprise, 5 journées avec des conseillers spécialisés dans le domaine des transferts d'entreprises (Ressources humaines, fiscaliste, notaire, agroéconomiste et un planificateur financier)*

Le lecteur trouvera de plus amples renseignements au sujet de ces activités dans les pages précédentes.

Mise en œuvre du Plan de communication 2025 (médias sociaux)

À partir du Plan de communication 2024, réalisé par Zel Agence de communication, et adopté par le conseil d'administration, nous avons continué à développer notre présence sur les médias sociaux, pour rejoindre les producteurs-transformateurs, conseillers et intervenants, ce qui a mené à plusieurs publications :

- 2 types d'infolettres :
 - 21 aux conseillers
 - 10 à tous
 - 1450 abonnés
- Publications Facebook
 - 119 publications
 - 444 abonnés
- Publications sur LinkedIn
 - 40 environ
 - 141 abonnés

Nous avons aussi profité de relayage de nos publications par des partenaires et réciproquement (MAPAQ, la Manufacture, syndicat des producteurs bovins et MRC).

Articles dans L'Éveil agricole

L'Éveil agricole est un journal local papier envoyé à tous les détenteurs d'un numéro d'identification ministériel (NIM) dans les Laurentides (1 260), l'Outaouais, Laval et Montréal, soit les entreprises agricoles ou en transformation artisanale. C'est la clientèle de ce journal. Il y a aussi une version web, avec tous les numéros en archives. Le Réseau Agriconseils Outaouais et le Réseau Agriconseils Laurentides publient un article traitant des services-conseils à chaque parution (5 numéros en 2025-2026), offert par le journal, en échange d'une publicité de nos réseaux Agriconseils.

- Bien mesurer pour prendre des décisions éclairées, édition du 10 mai 2025, par Louisette Rougrau, Directrice du Réseau Agriconseils Laurentides
- Une nouvelle directrice au Réseau Agriconseils Laurentides, édition du 26 août 2025, par Louisette Rougrau, Directrice du Réseau Agriconseils Laurentides
- Les entreprises de l'outaouais ont reçu plus de 675 000\$ d'aide financière en 2024-2025, édition du 23 août 2025, par Katéhé Traoré, directeur du Réseau Agriconseils
- Les différents volets à considérer dans un transfert d'entreprise, édition du 6 décembre 2025, par Laurence Tardif, directrice du Réseau Agriconseils Laurentides et Martine Deschamps
- Gérer l'eau autrement pour assurer la résilience des fermes d'aujourd'hui, édition du 7 mars 2026, par Laurence Tardif, directrice du Réseau Agriconseils Laurentides et Therry Gautrin de Rousseau-Gautrin Inc.

Gouvernance

Administrateurs siégeant au conseil d'administration :

Nom	Téléphone et adresse courriel		Adresse postale	Durée du mandat
Frédéric Alary #1 Président Prod. agricole	Téléphone Cellulaire	(450) 821-5734	Ferme Raymond Alary et fils (1981) 676, ch. de l'Achigan Sud Ste-Sophie QC J5J 1A9	Début du mandat : 18-10-2021 Élection : 2027
	Courriel	fredalary@hotmail.com		
Martin Lamoureux #2 Vice-président Conseiller	Téléphone Cellulaire	(514) 793-3227	Collège Lionel Groulx 100, rue Duquet, bureau S-326 Sainte-Thérèse QC J7E 3G6	Début du mandat : 17-06-2024 Élection : 2026
	Courriel	martin.lamoureux@clg.qc.ca		
Audrey-Claude #3 Lemaire Trésorière Prod. agricole	Téléphone Cellulaire	(450) 280-9953	Ferme Forget (2001) inc. 222, boul. des Hauteurs Saint-Jérôme QC J7Y 5E7	Début du mandat : 22-06-2022 Élection : 2027
	Courriel	Audrey09cl@hotmail.com		
Pierre-Olivier Quesnel #6 Admin. MAPAQ Laurentides	Téléphone Cellulaire	(450) 971-5110, poste 6512 (514) 296-4189	Directeur régional 617, boul. Curé-Labelle, bureau 100 Blainville QC J7C 2J1	Début du mandat : 14-08-2023 Élection : N/A
	Courriel	Pierre-olivier.quesnel@mapaq.gouv.qc.ca		
Ingrid Francoeur #7 Administratrice Conseillère	Téléphone Cellulaire	(450) 472-0440, poste 4223 (438) 402-5015	Directrice du CEA de la FUPAOL 15, chemin de la Grande-Côte Bureau 200 Saint-Eustache QC J7P 5L3	Début du mandat : 29-06-2022 Élection : 2027
	Courriel	ifrancoeur@upa.qc.ca		
Mathilde Fays #5 Administratrice Transf. alimentaire	Téléphone Cellulaire	(514) 464-3003	Fays, terroir chocolaté 47 rue Notre-Dame Oka QC J0N 1E0	Début du mandat : 17-06-2024 Élection : 2027
	Courriel	mathilde@fayschocolat.com		
Luc Gonthier #4 Administrateur Organisme du milieu régional	Téléphone Cellulaire	450) 589-2204, poste 2807	Adjoint à la Directrice Régionale La Financière agricole du Qc 300, rue Dorval, C.P. 3250 L'Assomption QC J5W 4M9	Début du mandat : 17-06-2026 Élection : 2026
	Courriel	Luc.gonthier@fadq.qc.ca		
Michel Lauzon #8 Administrateur Prod. agricole	Téléphone Cellulaire	(450) 623-0861 (514) 895-9506	1288 chemin Principal St-Joseph-du-Lac Qc J0N 1M0	Début du mandat : 27-10-2025 Élection : 2026
	Courriel	mlauzonpommix@videotron.ca		
Poste vacant #9	Téléphone Cellulaire			Début du mandat : Élection : 2027
	Courriel			
Laurence Tardif Directrice	Téléphone Cellulaire	(579) 278-0747 (819) 440-9503	Réseau Agriconseils Laurentides 601, rue de la Madone Mont-Laurier QC J9L 1S4	Début du mandat : 18-06-2025 Élection : N/A
	Courriel	laurentides@agriconseils.qc.ca		

Composition des comités de gouvernance en 2025-2026 (obligatoire en vertu de la Convention 2023-2028):

Comité de gouvernance et d'éthique : Frédéric Alay, Pierre-Olivier Quesnel et Ingrid Francoeur

Comité de vérification : Frédéric Alay, Martin Lamoureux, Audrey-Claude Lemaire

Il n'y a pas eu de modification au Code d'éthique des administrateurs.

Composition des comités facultatifs en 2025-2026

Comité promotion et communication : Frédéric Alay, Pierre-Olivier Quesnel, Mathilde Fays, Martin Lamoureux

Comité spécial révision de la Politique de rémunération et de remboursements des administrateurs : Pierre-Olivier Quesnel, Martin Lamoureux, Ingrid Francoeur

Comité exécutif et du Conseil d'administration :

Le Comité exécutif sera aboli lors de l'Assemblée générale annuelle en juin 2026

Comité sur la gouvernance et d'éthique

Le comité a tenu 3 réunions pour le remplacement de la directrice, Louissette Rougeau, qui a pris sa retraite à la fin de juin 2025, étude des conditions de travail de la directrice, sélection de la nouvelle directrice, etc.

Comité de vérification

- 11 juin 2025 – analyse des états financiers 2024-2025

Comité promotion et communication :

Les membres du Conseil d'administration ont été confirmés lors de la rencontre du 27 octobre 2025. La planification des activités collectives a été coordonnée par la directrice pour la période d'octobre 2025 à mars 2026 avec l'accord des membres du Conseil d'administration.

Un bulletin d'information mensuel aux membres du Conseil d'administration a été élaboré afin d'informer ses membres du suivi du budget, et des contrats en plus des activités à venir.

Comité spécial sur la révision de la Politique de rémunération et de remboursement des administrateurs

- 24 avril 2025

Quelques-unes des décisions et réalisations des administrateurs

- Adoption de l'Offre d'aides financières 2026-2027 pour une troisième année qui ont été acceptées par la Direction de la coordination, de la relève et des services-conseils (DCRSC) du MAPAQ
- Adoption du Budget 2026-2027 approuvé par la DCRSC du MAPAQ
- Suivi de la Planification stratégique 2024-2028
- Adoption Plan d'action 2026-2027
- Modernisation des règlements généraux

- Élaboration des profils des administrateurs afin d’optimiser la représentativité des producteurs, transformateurs et dispensateurs de la région des Laurentides
- Examen des résultats de l’Analyse comparative Benchmark 2025
- L’embauche de la nouvelle directrice, Laurence Tardif, en mai 2025 pour son entrée en fonction le 7 juillet 2025 (retraite fin juin 2025 de la directrice, Louissette Rougeau)
- Nomination de la directrice, Laurence Tardif, à titre de Responsable de la protection des renseignements personnels
- Nomination de la directrice, Laurence Tardif, sur le comité de gouvernance provincial de la Coordination Services-conseils ;

Spécifiquement par la directrice

- Formation d’un nouvel administrateur
- Rédaction de 9 bulletins d’information pour les administrateurs
- Formation de 4 nouveaux conseillers de la région des Laurentides, inscrits aux réseaux Agriconseils (documents requis pour faire bénéficier leur clientèle des aides financières aux entreprises, processus de traitement des demandes)

Rencontres provinciales des réseaux Agriconseils

Participation aux conférences virtuelles mensuelles des réseaux Agriconseils organisées par la Coordination services-conseils (CSC) et la Direction de la coordination, de la relève et des services-conseils (DCRSC) du MAPAQ et aux ateliers et formations de la CSC organisées pour les directeurs des réseaux.

Participation aux rencontres du comité de gouvernance provincial pour l’élaboration d’un plan d’action pour chacun des réseaux afin de se conformer à la loi sur la Santé et la sécurité au travail

Participation aux trois rencontres provinciales des réseaux Agriconseils

- 10 et 11 avril 2025 – Rencontre biannuelle des directeurs du Réseau Agriconseils
- 12 et 13 novembre 2025 – journée provinciale de réseautage
- 25 et 26 novembre 2025 – journée provinciale des présidents et directeurs des réseaux Agriconseils

Gestion

Lors du Contrôle de la conformité administrative 2025, portant sur des services et activités pour lesquelles il y a eu versement d'aide financière en 2024-2025, cinq dispensateurs ont fait l'objet d'une vérification approfondie par le Réseau Agriconseils Laurentides, selon les grilles normées du MAPAQ.

Ces dossiers portaient spécifiquement sur :

- Agroenvironnement (4)
- Gestion (2)
- Technique (2)
- Éloignement des conseillers (1)
- Activité collective (1)

Durant l'année 2025-2026, le MAPAQ a instauré une nouvelle approche pour le contrôle de conformité. Dorénavant les contrôles de conformité se font en continu. Par conséquent, nous avons effectué ces contrôles de conformité à partir d'octobre 2025. Cinq dispensateurs ont fait l'objet d'une vérification approfondie par le Réseau Agriconseils Laurentides, selon les grilles normées du MAPAQ.

Ces dossiers portaient spécifiquement sur :

- Agroenvironnement (4)
- Gestion (2)
- Technique (2)
- Éloignement des conseillers (1)
- Activité collective (1)

Aucun manquement majeur n'est à rapporter. Nous avons notamment vérifié la présence de tous les renseignements exigés et nous sommes assurés qu'il n'y ait eu aucune fraude visible qui pourrait se produire par collusion entre un dispensateur de services-conseils et un client.

En ce qui concerne directement la gestion par le Réseau Agriconseils Laurentides des sommes dévolues aux aides financières pour les services-conseils, en 2023, le Conseil d'administration a adopté la *Politique des pratiques administratives du Réseau Agriconseils Laurentides* qui a permis de mettre sur papier les bonnes pratiques déjà en place pour satisfaire aux exigences du MAPAQ et éviter des fraudes. Soulignons que le Réseau Agriconseils Laurentides (RAL), dès le début de sa collaboration avec le Réseau Agriconseils Montérégie (RAM), a adopté les mêmes procédures pour le traitement administratif des dossiers. Rappelons que le RAM a notamment la charge de la comptabilité du RAL. Cette politique porte précisément sur la procédure interne visant à sécuriser les paiements par chèque ou par virement bancaire des sommes allouées en vertu de la Convention qui lie le MAPAQ et le RAL. Une copie de cette politique a été transmise, en 2023, au Ministre du MAPAQ par l'entremise de la Direction de la coordination, de la relève et des services-conseils (DCRSC), tel qu'exigé.

Sécurité de l'information

Dans un but préventif, le Réseau maintenu les mesures nécessaires pour faire face à des défaillances techniques ou humaines, aux actes malveillants ainsi qu'à des incidents et des sinistres qui pourraient porter atteinte à la disponibilité, l'intégrité ou la confidentialité de l'information gouvernementale.

En juillet 2023, le Conseil d'administration avait adopté la *Politique de protection des renseignements personnels de la Coordination services-conseils et du Réseau Agriconseils Laurentides*.

Il n'y a pas eu d'incident ayant pu porter atteinte à la disponibilité, l'intégrité ou la confidentialité de l'information gouvernementale durant l'exercice financier. Aussi, il n'y a eu aucune demande d'accès et de rectification de dossiers.

Liste des annexes

1. États financiers 2025-2026
2. Planification stratégique 2024-2028 et plan d'action 2025-2026
3. Sondages de satisfaction de la clientèle
 - a. Envers les services reçus ;
 - b. Envers les services professionnels du (des) dispensateur(s) ;
 - c. Envers le personnel du bénéficiaire.
4. Liste des dispensateurs au 31 mars 2026

Annexe 1 – États financiers

RÉSEAU AGRICONSEILS LAURENTIDES
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2026

RÉSEAU AGRICONSEILS LAURENTIDES

Table des matières

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
Réseau Agriconseils Laurentides

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Réseau Agriconseils Laurentides, qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Réseau Agriconseils Laurentides au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

SCF Conseils Saguenay-Lac-St-Jean Inc.¹

Jonquière
Le 16 juin 2026

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A136483

RÉSEAU AGRICONSEILS LAURENTIDES

RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

PRODUITS	Administration	Services Conseils	Agroenviron- nement	Relève/Bio- bonification	Bonifications régionales	2026	2025
Subvention Agroenvironnement	-	\$ -	\$ 617 870	\$ -	\$ -	\$ 617 870	\$ 539 347
Subventions - Services-conseils	-	478 130	-	34 904	26 437	539 471	664 737
Subvention administration programmes	170 367	-	-	-	-	170 367	172 704
Revenus intérêts & Ristourne	9 220	-	-	-	-	9 220	10 249
Revenus d'activités / commandites	11 262	-	-	-	-	11 262	6 970
Services rendus par le réseau	1 138	-	-	-	-	1 138	-
Total	191 987	478 130	617 870	34 904	26 437	1 349 328	1 394 007
CHARGES							
Services-conseils - Agroenvironnement	-	-	617 870	-	-	617 870	539 347
Services-conseils - Gestion	-	139 846	-	9 725	16 301	165 872	257 658
Services-conseils - Technique	-	255 356	-	25 179	10 136	290 671	336 025
Services-conseils - Collaborations interprofessionnelles	-	3 433	-	-	-	3 433	7 479
Ajustement subventions	(188)	-	-	-	-	(188)	(879)
Services-conseils - Activités collectives	-	27 244	-	-	-	27 244	20 000
Services-conseils - Éloignement	-	52 251	-	-	-	52 251	43 574
Salaires et charges sociales	105 197	-	-	-	-	105 197	93 830
Frais du conseil d'administration	6 258	-	-	-	-	6 258	8 065
Télécommunications	493	-	-	-	-	493	253
Formation directrice	175	-	-	-	-	175	145
Assurances responsabilités	716	-	-	-	-	716	701
Frais hébergement	1 685	-	-	-	-	1 685	910
Fournitures de bureau et papeterie	7 233	-	-	-	-	7 233	6 202
Frais bancaires	167	-	-	-	-	167	277
Honoraires professionnels	16 694	-	-	-	-	16 694	6 519
Amortissement	213	-	-	-	-	213	398
Publicité et promotion	8 653	-	-	-	-	8 653	10 292
Cotisations et abonnements	41	-	-	-	-	41	272
Frais de déplacement et repas - administrateur	1 214	-	-	-	-	1 214	1 719
Frais de déplacement et repas - directrice	3 923	-	-	-	-	3 923	2 085
Dons, présents	348	-	-	-	-	348	105
Événements Réseau Agriconseils Laurentides	2 824	-	-	-	-	2 824	12 574
Pénalités et intérêts	-	-	-	-	-	-	30
Loyer	859	-	-	-	-	859	-
Dépenses activités collectives	8 994	-	-	-	-	8 994	-
Sous-traitance	29 217	-	-	-	-	29 217	20 006
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(949)	-	-	-	-	(949)	-
Total	193 667	478 130	617 870	34 904	26 437	1 351 008	1 367 587
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(1 680)	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	(1 680)	\$ 26 420

RÉSEAU AGRICONSEILS LAURENTIDES
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

							2026	2025
	Affectation de l'exercice 2026	Affecté au site Web de la CSC et des réseaux	Affecté aux frais de fonction- nement	Affecté pour achat portable	Investis en immobili- sations	Non affecté	Total	Total
Solde au début de l'exercice	- \$	3 277 \$	123 132 \$	3 500 \$	1 425 \$	158 838 \$	290 172 \$	263 752 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	-	-	-	-	736	(2 416)	(1 680)	26 420
Affectations internes (note 8)	158 074	723	-	-	-	(158 797)	-	-
Investissement net en immobilisations corporelles	-	-	-	(1 420)	(955)	2 375	-	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>158 074 \$</u>	<u>4 000 \$</u>	<u>123 132 \$</u>	<u>2 080 \$</u>	<u>1 206 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>288 492 \$</u>	<u>290 172 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Non audité

5

RÉSEAU AGRICONSEILS LAURENTIDES

BILAN

AU 31 MARS 2026

	2026	2025
Actif		
À court terme		
Encaisse	251 836 \$	181 480 \$
Débiteurs (note 3)	91 039	321 743
Frais payés d'avance	<u>620</u>	<u>620</u>
	343 495	503 843
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>1 206</u>	<u>1 425</u>
	<u><u>344 701 \$</u></u>	<u><u>505 268 \$</u></u>
Passif		
À court terme		
Créditeurs (note 6)	29 298 \$	170 076 \$
Subvention à rembourser	<u>26 911</u>	<u>45 020</u>
	<u>56 209</u>	<u>215 096</u>
Actif net		
Affectation interne de l'exercice 2026	158 074	-
Affecté au site web de la CSC et des réseaux	4 000	3 277
Affecté aux frais de fonctionnement	123 132	123 132
Affecté pour achat portable	2 080	3 500
Investis en immobilisations	1 206	1 425
Actifs nets	<u>-</u>	<u>158 838</u>
	<u>288 492</u>	<u>290 172</u>
	<u><u>344 701 \$</u></u>	<u><u>505 268 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

Non audité

6

RÉSEAU AGRICONSEILS LAURENTIDES
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2026

	2026	2025
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(1 680) \$	26 420 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	213	398
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	<u>(949)</u>	<u>-</u>
	<u>(2 416)</u>	<u>26 818</u>
 Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	230 704	(264 905)
Frais payés d'avance	-	(15)
Créditeurs	(140 778)	8 210
Subvention à rembourser	<u>(18 109)</u>	<u>-</u>
	<u>71 817</u>	<u>(256 710)</u>
	<u>69 401</u>	<u>(229 892)</u>
 Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 420)	-
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	<u>2 375</u>	<u>-</u>
	<u>955</u>	<u>-</u>
 Augmentation (diminution) de l'encaisse	70 356	(229 892)
Encaisse au début de l'exercice	<u>181 480</u>	<u>411 372</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u><u>251 836</u></u> \$	<u><u>181 480</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Non audité

7

RÉSEAU AGRICONSEILS LAURENTIDES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2026

1 - Statut et nature des activités

Le Réseau Agriconseils Laurentides est constitué à titre d'organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Son objectif principal est d'orienter, de développer et de promouvoir l'offre des services-conseils agricoles sur son territoire.

2 - Méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif Partie III du manuel de CPA Canada - Comptabilité.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des débiteurs et des frais payés d'avances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs, des dispenseurs de services et de la subvention à rembourser.

Non audité

8

RÉSEAU AGRICONSEILS LAURENTIDES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2026

2 - Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement, sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Tous les autres produits sont constatés lorsque les services sont rendus au client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Ventilation des charges

L'organisme fait la répartition des charges en les portant directement aux secteurs d'activités auxquels elles se rapportent.

Non audité

9

RÉSEAU AGRICONSEILS LAURENTIDES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2026

2 - Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite des subventions s'y rapportant, et amorties selon la méthode de l'amortissement et au taux annuel suivant :

Équipement de bureau	dégressif	20 %
Matériel informatique	dégressif	30 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

3 - Débiteurs

	2026	2025
Créances	9 596 \$	- \$
Subvention à recevoir	76 245	317 924
Taxes à la consommation	<u>5 198</u>	<u>3 819</u>
	<u>91 039 \$</u>	<u>321 743 \$</u>

Non audité

10

RÉSEAU AGRICONSEILS LAURENTIDES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2026

4 - Immobilisations corporelles

	2026		2025	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement de bureau	- \$	- \$	- \$	1 198 \$
Matériel informatique	<u>1 419</u>	<u>213</u>	<u>1 206</u>	<u>227</u>
	<u>1 419 \$</u>	<u>213 \$</u>	<u>1 206 \$</u>	<u>1 425 \$</u>

5 - Emprunt bancaire et autre

L'organisme dispose d'une carte de crédit d'un montant autorisé de 5 000 \$, au taux de 12.95 %.

6 - Crédoiteurs

	2026	2025
Comptes fournisseurs et frais courus	3 112 \$	3 061 \$
Compte à payer aux dispensateurs	17 587	157 728
Comptes fournisseurs à un apparenté	208	-
Salaires et vacances à payer	7 089	8 308
Sommes à remettre à l'État	<u>1 302</u>	<u>979</u>
	<u>29 298 \$</u>	<u>170 076 \$</u>

7 - Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, des entreprises liées à certains administrateurs ont bénéficié d'aides financières ou ont obtenu des contrats de services pour un montant de 28 792 \$ (8 857 \$ en 2025). Ces aides et ces contrats ont eu lieu dans le cours normal des opérations, selon les mêmes conditions d'admissibilité que pour les autres bénéficiaires et dispensateurs. Le solde à payer résultant des opérations courantes de l'exercice est présenté distinctement à la note 6.

Non audité

11

RÉSEAU AGRICONSEILS LAURENTIDES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2026

8 - Affectations internes

Le conseil d'administration de l'organisme a résolu d'affecter un montant supplémentaire de 723 \$ pour le renouvellement du site web des Réseaux Agriconseils.

Le fond affectation de l'exercice 2026 regroupe plusieurs affectations que le conseil d'administration de l'organisme a résolu d'affecter au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2026. Un montant de 5 000 \$ a été affecté pour la transition numérique, un montant de 55 000 \$ pour de la promotion et événement et finalement un montant de 98 074 \$ a été affecté pour des fonds de prévoyances administratifs et d'aides régionales.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Au cours de l'exercice, l'organisme a utilisé 1 420 \$ du fonds affecté pour l'achat d'un portable.

9 - Dépendance économique

L'organisme a réalisé 98 % (99 % en 2025) de ses produits avec le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

10 - Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié à ses créances.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs, les dispensateurs de service et de la subvention à rembourser.

Non audité

12

Annexe 2 – Planification stratégique et plan d'action

Planification stratégique 2024-2028

RÉSEAU AGRICONSEILS LAURENTIDES

PORTAIT, CONSTATS et BILAN de la PLANIF 2018-23

A. Portrait régional:

- ✓ Nombre d'entreprises stables (entreprises agricoles : 1 261, transformateurs alimentaires : 211, incluant ceux qui font de la transformation artisanale)¹
- ✓ Plusieurs démarrages d'entreprises faisant suite à la pandémie (Covid 19)
- ✓ Région 60 % d'entreprises de petite taille² (moyenne provinciale 52 %³) mais seulement 27 % de ces entreprises ont utilisé des services-conseils en 2022-2023
- ✓ Nombre d'entreprises en production animale en baisse, baisse importante dans le bovin de boucherie dans les Hautes Laurentides, en grande partie causé par l'absence d'abattoir dans les Laurentides
- ✓ Âge moyen des producteurs agricoles : 55 ans. Plusieurs n'ont pas de plan de relève écrit.
- ✓ Innovation dans le secteur horticole : croissance des serres et tunnels, productions hors sols (lien avec les programmes du MAPAQ pour le secteur serricole)
- ✓ Secteur acéricole en croissance (ouverture de quotas par la Fédération annuellement et grand potentiel dans la région, des milliers d'entailles potentielles sur 3012 ha⁴)
- ✓ Entreprises en croissance dans les Produits forestiers non ligneux (PFNL) (champignons sauvages, plantes médicinales, noix, etc.)
- ✓ Agrotourisme et mise en marché de proximité très développée et leur croissance se poursuivent.
- ✓ Défis de mise en marché de proximité à la suite de la pandémie (720 entreprises des Laurentides en font dont 110 en agrotourisme¹) : commerce en ligne, fermiers de famille

¹ Source : Pierre-Olivier Quesnel, directeur. MAPAQ Laurentides

² Entreprise ayant eu moins de 100 000 \$ de revenus annuels bruts provenant de ses activités agricoles ou de transformation alimentaire artisanale, au cours des deux dernières années. Cette bonification du RAL peut toucher, par exemple, les entreprises en démarrage, et ce, pendant plusieurs années, celles à temps partiel, en production de bovins de boucherie, dans les productions émergentes (ex. : caméris, champignons, caillies, lapins, ginseng, PFNL, etc.

³ Source : MAPAQ, 2023

⁴ Source : MFFP 2022

1

B. Environnement d'affaires :

Politique :

- Les 8 MRC sont réunies autour d'une entente de développement bioalimentaire. Le Conseil des préfets assume la concertation et coordonne les projets régionaux
- Fermeture du Carrefour Bioalimentaire des Laurentides (CBL) en juillet 2023

Économique :

- Inflation : intrants et main-d'œuvre dans les dernières années
- Les consommateurs ont moins de liquidités
- Le secteur lié⁵ offre des services conseils à un grand nombre d'entreprises

Social :

- Producteurs vieillissants – entreprises à transférer à une relève ou vente
- Manque de main-d'œuvre locale
- De plus en plus de travailleurs étrangers temporaires (TET), certains décident d'immigrer au Québec
- Agriculture à temps partiel est importante dans certaines parties de la région

Technologique :

- Transformation numérique et commerce en ligne (90 entreprises font du commerce en ligne)⁶
- Automatisation permet un gain de productivité et réduit les enjeux de main-d'œuvre.
- Les petites entreprises ont peu accès aux nouvelles technologies en raison des coûts

⁵ Entreprise ou consultant lié à la vente d'intrants ou de services liés (ex. : ventes de pesticides, d'équipements, de REER, et réalisation de conseils comme programmer un site web, la construction de serres, etc.)

⁶ Source : MAPAQ

2

Écologique :

- Les producteurs agricoles font face à une réglementation environnementale complexe qui pose des enjeux de rentabilité.
- Réduction des gaz à effet de serre (GES) et gestion de l'eau sont deux défis importants pour les prochaines années
- Implantation de meilleure pratique demande de l'accompagnement

Légal/règlementaire :

- Nouvelle Convention 2023-2028, avec le MAPAQ, et nouveau Programme services-conseils (PSC) 2023-2028
 - Le budget annuel du PSC est fixe, contrairement aux programmes antérieurs.
 - Modifications aux modalités pour les bonifications provinciales et régionales pour les aides financières (baisses ~~tant~~ des taux ~~que~~ et des montants de subventions annuels et totaux) dans le nouveau PSC 2023-2028 (voir annexe).
 - Disparition du Programme Bovi-Expert, qui permettait d'accorder 85 % de subvention (environ 4 000 \$ versé en subvention par année) pour ce programme pour des clients en bovins de boucherie, principalement dans les Hautes-Laurentides.

C. Bilan et constats (où en est le Réseau Agriconseils Laurentides (RAL) présentement ?)

- ✓ Le RAL tend à utiliser toute l'enveloppe disponible pour les services conseils
- ✓ La promotion des services-conseils et du RAL s'est améliorée grâce à un Plan d'action : Communication 2023 (réalisé par Zel Agence de communication, en février 2023), appropriation par le Comité promotion et communication et mise en place de plusieurs stratégies, dont la présence du RAL sur les médias sociaux, en mars 2023, avec l'aide du Réseau Agriconseils Montérégie (3 infolettres, page Facebook, LinkedIn)
- ✓ Modifications à la Convention (de 2018-2023 à 2023-2028) et au Programme services-conseils (PSC) (voir l'historique des bonifications du RAL, en annexe)
 - A eu un impact notamment pour le secteur des bovins boucherie
 - Le choix des 3 priorités régionales annuelles n'est pas évident. La priorité entreprise de petite taille² correspond à plus de la moitié des sommes versées pour nos bonifications régionales (15 000 \$ versés environ du 23 000 \$ total, en 2023-2024)
 - Faible utilisation des services-conseils (SC) par les transformateurs artisans malgré leur nombre important dans la région
 - Qui est notre client type? Difficile à établir car c'est très diversifié.
 - Plusieurs clients récurrents : en 2023-2024, sur 427 clients, 80 de ceux-ci sont de nouveaux clients et 347 ayant bénéficié de nos S-C, auparavant
 - Les clients récurrents sont ceux qui appellent le plus souvent pour du référencement vers des conseillers du RA (environ 75 % des appels)
 - Selon notre Sondage sur la satisfaction de la clientèle 2023-2024,
 - 60 % ont – 250 000 \$ de chiffre d'affaires
 - 40 % ont + 250 000 \$ de chiffre d'affaires

3

- ✓ Une journée annuelle des dispensateurs favorise le réseautage mais, depuis 2020, avec la Covid-19, elle s'est tenue en virtuelle seulement, toujours en collaboration avec le directeur du Réseau Agriconseils Outaouais.

Grand succès d'une rencontre annuelle thématique qui a réuni 100 personnes, provenant d'entreprises, de partenaires et de dispensateurs, le 10 avril 2024 (*Rencontre Agriconseils 2024 : Propulsez votre entreprise, axée sur la mise en marché*)

- ✓ Mise en valeur des dispensateurs est débutée mais pourrait être bonifiée (Répertoire des conseillers sur notre site web mais aussi actions à venir par la Coordination services-conseils (CSC) qui se dotera d'un Plan stratégique de communication 2024-2028, lequel aura des retombées directes sur les RA (outils)
- ✓ Baisse des activités collectives à la suite de la pandémie : le MAPAQ en fait moins mais d'autres organismes ont recommencé à en organiser
- ✓ L'objectif du Plan stratégique 2018-2023 visait la gestion des entreprises : ça reste un enjeu, à poursuivre dans la mise en œuvre
- ✓ Pérennité du RAL :
 - Mise en place d'une entente de collaboration en cas d'absence prolongée de la directrice, avec réseau Montérégie (RAM)
 - Entente avec le RAM pour l'administration (comptabilité principalement), depuis décembre 2020 et la promotion (médias sociaux), depuis mars 2023
 - Gouvernance du RAL : travail fait pour les conditions de travail de la direction, et comités du CA. Reste des éléments obligatoires ou incitatifs à mettre en place, demandés ou suggérés par la Convention 2023-2028, pour les mandats du CA et de certains comités
 - Le RAL peut compter sur un CA diversifié (défini dans nos Règlements généraux)
- ✓ Dans un contexte d'enveloppe de services-conseils (S-C) fixe, il faut réfléchir à ces éléments :
 - Comment on peut maximiser les retombées de nos investissements en S-C ?
 - Quelles clientèles prioriser dans la promotion de l'Offre d'aide financière du RAL ?
 - Quelles priorités régionales pourraient avoir le plus d'impact ?
 - Comment garder le CA mobilisé ?
 - Comment améliorer les services conseils?

4

Forces faiblesse opportunités (FFOM) – diagnostic organisationnel

Forces (interne): Stabilité dans le poste de direction (12 ans) Entente avec le RAM pour le soutien admin et la promo Utilisation de l’enveloppe disponible pour les SC Effort de promotion des dernières années Grand nombre de dispensateurs actifs dans les Laurentides (environ 100) Comités du CA	Opportunités (externe) : Faire connaître les services aux nouvelles entreprises et aux intervenants (partenaires) Utiliser les activités collectives comme levier pour les services individuels Renforcer les liens avec les partenaires pour augmenter la notoriété du RAL (lien avec les travaux de la Coordination services-conseils pour son Plan stratégique de communication 2024-2028)
Faiblesses Administration du RAL et du PSC de plus en plus complexe Pas de plan de relève pour notre directrice S’assurer de la mise en place des éléments pertinents de saine gouvernance, demandé par la convention Temps investi sur la planification est à améliorer (CA) Pluralité des types d’entreprises	Menaces Cadre de la convention Retraite de la directrice

5

Réseau Agriconseils Laurentides – Planification stratégique 2024-2028

Vision : Être reconnu comme carrefour régional pour le référencement et le déploiement de l’offre de services-conseils en agriculture et agroalimentaire dans les Laurentides

Mission : Référencer la clientèle, les agriculteurs, agro-transformateurs et transformateurs alimentaires artisans, vers des conseillers des réseaux Agriconseils, de manière à répondre à leurs besoins et attentes

Enjeu 1: Une offre de services-conseils connue par la clientèle et les intervenants du milieu régional (les partenaires régionaux)

Orientation 1 : Promouvoir l’utilisation des services-conseils (S-C) par la clientèle, les producteurs agricoles, agro-transformateurs et transformateurs alimentaires artisans

Objectifs	Stratégies	Échéancier	Indicateurs	Ressources
Accroître la visibilité et notoriété du Réseau Agriconseils Laurentides (RAL)	Mettre à jour du Plan de communication et promotion, de concert avec les travaux de la Coordination services-conseils (CSC) pour son Plan de communication 2024-2028 Développer des stratégies de promotion visant particulièrement la clientèle en démarrage et les transformateurs artisans	Annuellement et en continu jusqu’à la fin de la Convention 2023-2028	✓ Évolution du nombre de référencements vers des conseillers des réseaux Agriconseils ✓ Évolution du nombre de clients (entreprises) qui ont eu recours aux S-C ✓ Évolution du nombre de contrats de S-C ✓ Nombre de rencontres avec la clientèle ✓ Nombre de rencontres avec la relève agricole et les nouveaux transformateurs	Le Comité promotion et communication et la directrice
	Participer à des rencontres où la clientèle est présente pour faire connaître le RAL	Annuellement et en continu jusqu’à la fin de la	✓ Nombre de rencontres avec personnel du bureau régional du MAPAQ (Comité Élan), l’UPA régionale (FUPAOL) et le Syndicat de la relève agricole Outaouais-Laurentides (SRALO)	La directrice

6

Enjeu 2: Un lieu de réseautage et de diffusion des connaissances				
Orientation 2 : Contribuer à l'utilisation des services-conseils par le développement d'activités de transfert de connaissances et l'animation du réseau de conseillers des réseaux Agriconseils				
Objectifs	Stratégies	Échéancier	Indicateurs	Ressources
Développer des activités collectives qui vont mettre la table pour l'utilisation des S-C individuels	Organiser des rencontres thématiques de réseautage avec des conseillers pour les producteurs agricoles et les transformateurs artisans (ex. : rencontres en personne, dans le domaine gestion agricole, en commercialisation, etc.)	Annuellement et en continu jusqu'à la fin de la Convention 2023-2028	✓ Nombre de rencontres thématiques et de participants (les conseillers et la clientèle) en personne	Le Comité promotion et communication (orientations) et la directrice
	Développer des webinaires sur différents sujets (le midi), animés par des conseillers des réseaux Agriconseils	2024-2025	✓ Nombre de webinaires et participants	La directrice avec un comité de travail impliquant un ou des membres du Comité promotion et communication et de ressource du bureau régional du MAPAQ
Faire connaître : - les activités collectives (Activités de diffusion d'information et de réseautage ainsi que les activités de Co-développement des entreprises) du Volet 2 du PSC 2023-2028 auprès des conseillers et des partenaires	En faire la promotion auprès de(s) : - o conseillers - o clients actuels ou potentiels - o les partenaires régionaux	Annuellement et en continu jusqu'à la fin de la Convention 2023-2028	✓ Nombre d'activités collectives tenues (et taux de participation) : - o Organisées par le RAL - o Organisées par des conseillers des RA - o Organisées par des partenaires régionaux	La directrice

8

		Convention 2023-2028	pour identifier des événements ou occasions de rencontres avec la clientèle ✓ Nombre de rencontres avec la clientèle ✓ Nombre de visites dans chacune des écoles (CFAM et Collège Lionel Groulx)	
	Mettre des partenaires régionaux et des conseillers à contribution pour faire connaître les services conseils individuels	Annuellement et en continu jusqu'à la fin de la Convention 2023-2028	✓ Nombre de rencontres de réseautage avec les partenaires régionaux et des conseillers ✓ Rencontre annuelle des conseillers ✓ Relayage par les partenaires des communications du RAL dans les médias sociaux	La directrice
	Inviter des clients, de concert avec les conseillers, à partager leur expérience positive de leur utilisation de S-C	Annuellement et en continu jusqu'à la fin de la Convention 2023-2028	✓ Nombre de témoignages lors de journées d'activité collectives, diverses rencontres syndicales (FUPAOL) et la rencontre annuelle des conseillers ✓ Nombre d'articles parus dans L'Éveil agricole (témoignages) ✓ Témoignages de clients sur les médias sociaux du RAL (infolettres, Facebook, et LinkedIn), comme des vidéos réalisés par des membres du CA	La directrice Les membres du CA
Identifier des besoins en services-conseils non comblés par le programme actuel (Programme services-conseils 2023-2028) dans les Laurentides	Réaliser un projet dans le cadre du Volet 4.2 du Programme services-conseils 2023-2028 : Soutien à la consolidation de l'offre de services-conseils	2025-2026	✓ Étude (sondage) sur les besoins de la clientèle afin de faire connaître les constats au MAPAQ et développer une offre de services-conseils régionale répondant aux besoins identifiés	La directrice

7

- Promouvoir les « Rencontres de collaboration interprofessionnelle » auprès des conseillers, de la clientèle et des partenaires régionaux	En faire la promotion auprès de(s) : - o conseillers - o clients actuels ou potentiels - o les partenaires régionaux	Annuellement et en continu jusqu'à la fin de la Convention 2023-2028	✓ Nombre de publications annuelles sur le sujet dans les médias sociaux : infolettres aux conseillers, celles pour les clients et celles pour les partenaires, et sur Facebook ✓ Nombre de « Rencontres de collaboration interprofessionnelle » subventionnées par le RAL ✓ Conférence-témoignage dans le cadre de la rencontre annuelle des conseillers ✓ Nombre de rencontres avec des partenaires régionaux	
Contribuer à l'amélioration de la qualité des services-conseils	Diffuser aux conseillers l'offre de services en formation de la Coordination services-conseils en matière de formation (CSC)	Annuellement et en continu, jusqu'à la fin de la Convention 2023-2028	✓ Diffusion de l'offre de formation de la CSC	La directrice
	Organiser une conférence, avec témoignage d'un client, sur le sujet, lors de la rencontre annuelle des conseillers	Annuellement et en continu, jusqu'à la fin de la Convention 2023-2028	✓ Tenue d'une conférence lors de la rencontre annuelle des conseillers du Réseau Agriconseils	
	Pour les conseillers : o les outiller pour connaître les modalités et les contenus pertinents du Programme services-conseils (PSC) 2023-2028 (description des activités des services-conseils)	Annuellement et en continu, jusqu'à la fin de la Convention 2023-2028	✓ Nombre de communications aux conseillers sur les médias sociaux (infolettre aux conseillers) ✓ Nombre de communication aux clients	

9

	o faire connaître les résultats du sondage sur la satisfaction de la clientèle			
Promouvoir les suivis et l'accompagnement des entreprises clientes	Sensibiliser les conseillers afin qu'ils puissent faire connaître à leurs clients les avantages de faire le suivi de leurs conseils à la clientèle ? Sensibiliser la clientèle sur le sujet	Annuellement et en continu, jusqu'à la fin de la Convention 2023-2028	✓ Nombre d'activités de communication auprès des conseillers au sujet de l'importance des suivis (dont la formation « Approche client » de la CSC), entre autres, lors de la rencontre annuelle ✓ Nombre de communications sur le sujet auprès des conseillers et de la clientèle sur les médias sociaux (infolettres, Facebook)	

Enjeu 3: Une organisation stimulante ayant une saine gouvernance				
Orientation 3 : Mettre les conditions en place pour assurer le plein développement et la pérennité du Réseau Agriconseils Laurentides				
Objectifs	Stratégies	Échéancier	Indicateurs	Ressources
Créer un environnement de travail propice à la relève à la direction du RAL	Identifier une ressource de remplacement en cas d'absence prolongée de la permanence (maladies, etc.) Développer un plan de relève et transfert en vue de la retraite de la directrice Mettre à jour le Cahier des conditions de travail du poste de direction Mettre à jour le profil de compétences du poste de direction	2025-2026	✓ Stratégie de remplacement mise en place	Le Comité sur la gouvernance et d'éthique et la directrice

⁷ Suivi : Le client a-t-il appliqué les recommandations du conseiller, sinon pourquoi ? Ajustement par le conseiller, par la suite, si pertinent.

10

S'assurer d'appliquer les bonnes pratiques de gouvernance du réseau	Identifier, prioriser et réaliser les bonnes pratiques de gouvernance (selon la Convention 2023-2028) Faire l'autoévaluation du Conseil d'administration, des comités du Conseil et de ses membres (selon la Convention 2023-2028)	Périodiquement et en continu jusqu'à la fin de la Convention 2023-2028	✓ Liste des mandats réalisés et de ceux à réaliser par le Conseil d'administration et par les comités, annuellement ✓ Évaluation périodique du fonctionnement du Conseil, de ses comités et de ses membres, à l'aide de critères préalablement élaborés, en y incluant des outils de comparaison avec des organismes similaires	Le Comité sur la gouvernance et d'éthique et la directrice
Améliorer l'efficacité du CA	Publier un bulletin de suivi pour les membres du CA	Annuellement et en continu jusqu'à la fin de la Convention 2023-2028	✓ Nombre de bulletins annuels publiés	La directrice
	Organiser régulièrement des petites « capsules de formation » pour les membres du CA, dans le cadre de leurs réunions régulières, afin de leur permettre de mieux connaître la Convention 2023-2028, le Programme services-conseils 2023-2028, l'Offre d'aide financière annuelle du RAL (avec ses bonifications régionales), les services du RAL et des différents types de conseillers	Annuellement et en continu jusqu'à la fin de la Convention 2023-2028	✓ Nombre de capsules de formation visant une meilleure appropriation par les membres du CA de leurs mandats et réalisation par eux, d'activités de communication et de réseautage dans leur milieu professionnel	

ANA

ÉVO

11

- Bonifications provinciales (2023-2028)
 - Abolition de la bonification pour les entreprises en démarrage (- 5 ans) qui avait un taux de 85 %
 - Maintien pour les entreprises bio et relève, mais diminution du taux d'aide de 85 % à 65 %
 - Maintien pour les rencontres de collaboration interprofessionnelle, mais diminution du taux d'aide de 85 % à 75 %
 - Taux d'aide uniformisé pour toutes les activités en Agroenvironnement (75 %)
- Bonifications régionales annuelles
 - Le nombre passe de 4 à 3 entre l'ancien et le nouveau PSC
 - C'était, en 2022-2023 (ancien PSC) au taux de 75 %
 - Entreprises de petite taille (déf. note 2)
 - Entreprises agricoles en émergence (réf. : liste CRAAQ)
 - Entreprise en difficulté financière (avec preuve)
 - Entreprise n'ayant pas reçu d'aide financière depuis le 1^{er} avril 2018
 - C'est en 2023-2024 (nouveau PSC) au taux de 65 %
 - Entreprise de petite taille (déf. note 2, ce qui inclut celles en démarrage basé sur – 100 000 \$, bovine, temps partiel...)
 - Plan de transfert vers la relève
 - Plan d'exploitation (activités de suivis en gestion¹⁾)
 - Notons que dans le PSC 2013-2018 tous les services-conseils (donc en Gestion et Technique) étaient bonifiés à 75 % et les bonifications régionales (initiatives stratégiques) étaient à 85 % (Bio, Bovi-Expert, RAP, BEA...EE)

12

Réseau Agriconseils Laurentides – Planification stratégique 2024-2028

Vision : Être reconnu comme carrefour régional pour le référencement et le déploiement de l'offre de services-conseils en agriculture et agroalimentaire dans les Laurentides

Mission : Référencer la clientèle, les agriculteurs, agro-transformateurs et transformateurs alimentaires artisans, vers des conseillers des réseaux Agriconseils, de manière à répondre à leurs besoins et attentes

Plan d'action 2026-2027 Réseau Agriconseils Laurentides

Enjeu 1	Une offre de services-conseils connue par la clientèle et les intervenants du milieu régional (les partenaires régionaux)		
Orientation 1	Promouvoir l'utilisation des services-conseils (S-C) par la clientèle, les producteurs agricoles, les agrotransformateurs et les transformateurs alimentaires artisans		
Enjeu 2	Un lieu de réseautage et de diffusion des connaissances		
Orientation 2	Contribuer à l'utilisation des services-conseils par le développement d'activités de transfert des connaissances et l'animation du réseau de conseillers du Réseau Agriconseils		
	Objectifs	Actions	Responsabilités (commentaires en annexe)

Accroître la visibilité et la notoriété du Réseau Agriconseils Laurentides (RAL)	Réaliser, tout au long de l'année 2026 des activités de promotion et communication, en collaboration avec le MAPAQ Laurentides selon les recommandations du Comité promotion et communication. Mettre à jour le Plan de communication et promotion, pour 2026-2027, de concert avec le plan de communication de la Coordination services-conseils (CSC), afin d'utiliser 100 % du	La Direction actuelle Le Comité promotion et communication (voir des éléments à considérer, en annexe) Le Conseil d'administration (CA)
--	--	---

	budget disponible pour les services-conseils, en vertu de la Convention MAPAQ-RAL (Volets 1 et 2) Prioriser et réaliser certaines activités en 2026-2027, selon les ressources disponibles. Organiser des webinaires avec les intervenants du milieu afin d'informer les producteurs et transformateurs sur différents sujets	Le Comité promotion et communication Le Conseil d'administration (CA)
--	--	--

Enjeu 3	Une organisation stimulante ayant une saine gouvernance		
Orientation 3	Mettre les conditions en place pour assurer le plein développement et la pérennité du Réseau Agriconseils Laurentides		
	Objectifs	Actions (et cibles)	Responsabilités (commentaires)
	Mobiliser les administrateurs pour la réalisation des mandats de la Convention (en général et par les comités) a-) Amélioration des moyens de communication entre la direction et les membres du CA b-) Priorisation des mandats de ces comités pour une saine gouvernance	Effectuer la mise en place de nouveaux modes de communication entre les membres du CA et la direction (Sharepoint) Poursuivre l'envoi du <i>Bulletin d'information aux administrateurs</i> , afin de mobiliser les membres du CA et les informer sur le suivi du budget et des activités du RAL. Réviser et moderniser les règlements généraux du RAL afin de refléter la réalité virtuelle et terrain. Réviser des mandats des comités en choisissant les priorités dont, pour le Comité sur la gouvernance et d'éthique : - Réviser la politique pour l'octroi de commandites et revoir la participation du RAL à des événements se déroulant dans les Laurentides (Écoute agricole, Fêtes champêtre de la SAMDM, etc.) pour 2026-2027 - Réviser la politique pour accorder des bourses à des étudiants méritant du CFAM et du CLG et revoir la participation du RAL pour 2026-2027	Le Conseil d'administration (CA) La Direction La Direction et le Conseil d'administration (CA) Les différents comités (Comité sur la gouvernance et d'éthique, Comité de vérification, Comité promotion et communication) Le Conseil d'administration (CA)

Assurer le suivi de l'intégration de la direction générale et de la présidence	Réviser les besoins en formation des membres du CA, afin de leur permettre de mieux maîtriser les critères de la Convention 2023-2028, le Programme services-conseils 2023-2028, l'Offre d'aide financière annuelle du RAL (avec ses bonifications régionales), les services du RAL et des différents types de conseillers Continuer le transfert des connaissances à la nouvelle directrice afin d'optimiser : - l'application de la Convention MAPAQ-RAL - l'administration du Programme services-conseils (PSC) 2023-2028 et des frais de fonctionnement du RAL - le contrôle de la conformité administrative, en continu, des dossiers des clients le tout en collaboration avec la CSC et le Réseau Agriconseils Montérégie Maintenir le réseautage de la nouvelle directrice avec la clientèle, les conseillers du RA et les partenaires des Laurentides - Identifier de nouveaux intervenants à rencontrer en 2026-2027, basé sur le <i>Répertoire des intervenants des Laurentides</i>, produit par le MAPAQ Laurentides - Continuer la collaboration avec les collègues du MAPAQ Laurentides à différentes activités pertinentes pour sa fonction	La Direction et le Conseil d'administration (CA) La Direction et le Comité sur la gouvernance et d'éthique La Direction et le Comité promotion et communication
Assurer la relève des membres du CA	Finaliser l'identification des compétences recherchées au CA et faire un appel de candidatures pour les postes vacants, en vue de l'AGA de juin 2026	La Direction, le Conseil d'administration (CA) Le Comité sur la gouvernance et d'éthique
Assurer la relève de la direction générale	Élaborer un plan de relève pour la direction générale advenant une absence prolongée	La Direction

Annexe

Le Comité promotion et communication pourra considérer :

- La participation de la Direction à des activités organisées en région pour les producteurs agricoles (Hautes et Basses Laurentides) et pour les transformateurs alimentaires artisans
- La participation, dans le passé, à des événements comme Écoute agricole et la Fête champêtre de la SAMDC
- La promotion, auprès des partenaires et conseillers, de l'utilisation du financement du Volet 2 du PSC, pour organiser des activités collectives de réseautage et de partage des connaissances ainsi que des activités de co-développement des entreprises
- La promotion, auprès des partenaires et conseillers, de l'utilisation du financement du Volet 1 du PSC, pour organiser des rencontres de collaboration interprofessionnel
- La présentation, par la Direction, des services du RAL lors de ces activités collectives, de webinaires et d'événements régionaux
- La tenue d'une rencontre annuelle des conseillers pour leur partager :
 - o Les modifications des modalités administratives du Programme services-conseils (PSC) 2023-2028
 - o Mousser l'utilisation de rencontres de collaboration interprofessionnelle
 - o Les suivis à offrir à leur clientèle
 - o Les résultats du sondage sur la satisfaction de la clientèle
 - o La contribution des conseillers pour la promotion générale du PSC
- L'étude de la visibilité du RAL sur les médias sociaux (notamment par le témoignage de clients et de conseillers)
- La publicité et la diffusion d'articles dans le journal local : L'Éveil agricole
- La publication des infolettres du RAL (pour les 3 clientèles : clients, conseillers, intervenants)

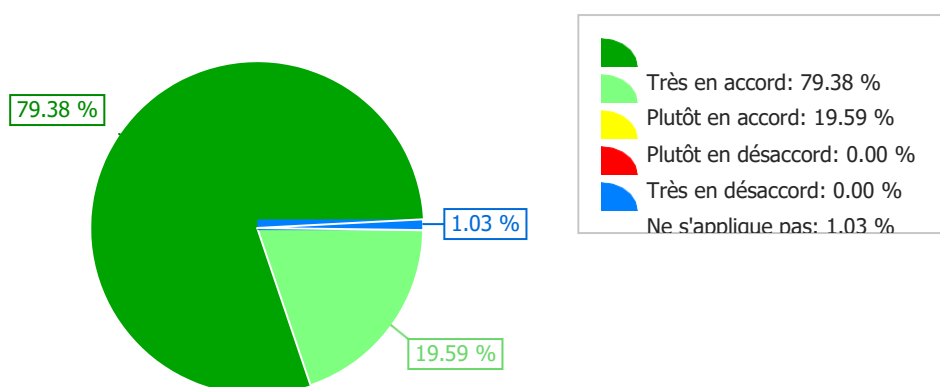
Annexe 3 – Sondage de satisfaction de la clientèle

Activités en agroenvironnement	0	0%
Contrats de service	88	100%
Total général	88	100%

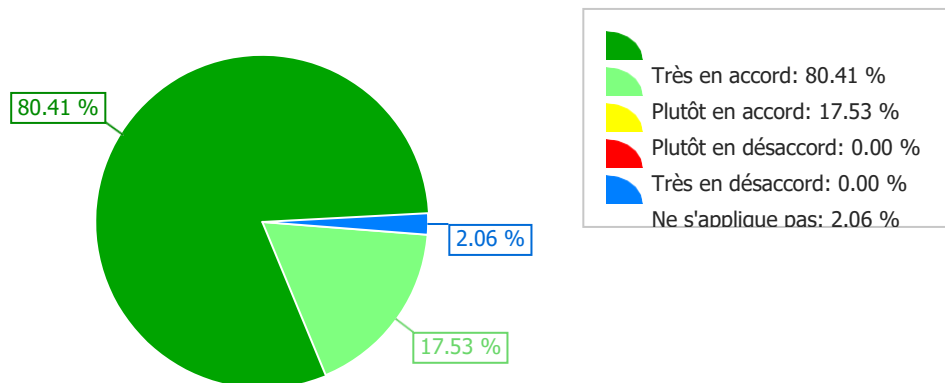
Quel est l'objectif visé par l'utilisation du service-conseil ?

Améliorer la productivité et la rentabilité (champ/troupeau/bâtiment)	43
Évaluer un projet (investissement, nouvelle production, etc.)	17
Entreprendre des actions en agroenvironnement sur l'entreprise	7
Connaître la situation financière de l'entreprise	5
Régler un problème ponctuel	5
Préparer un projet de transfert ou d'établissement (transfert ou démarrage)	4
Améliorer la gestion organisationnelle (relations entre associés/employés/famille)	2
Demande de contingent acéricole	1
démarrage d'entreprise emballage et packaging	1
Démarrage et prévisions financières	1
Plusieurs objectifs ci-haut	1
Total général	87

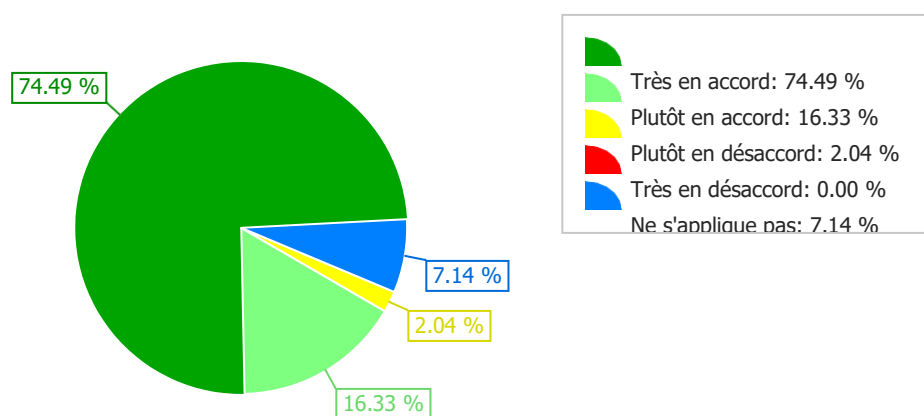
Le conseiller a bien identifié vos besoins :



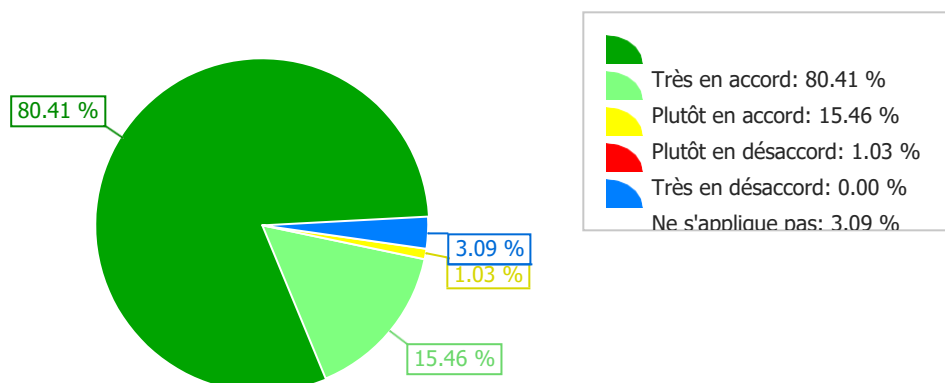
Le conseiller a proposé des solutions adaptées à vos besoins :



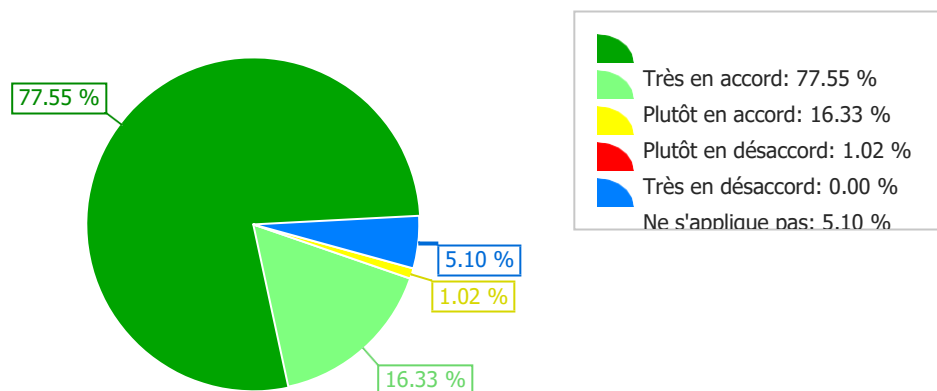
Le conseiller a proposé un échéancier de travail réaliste :



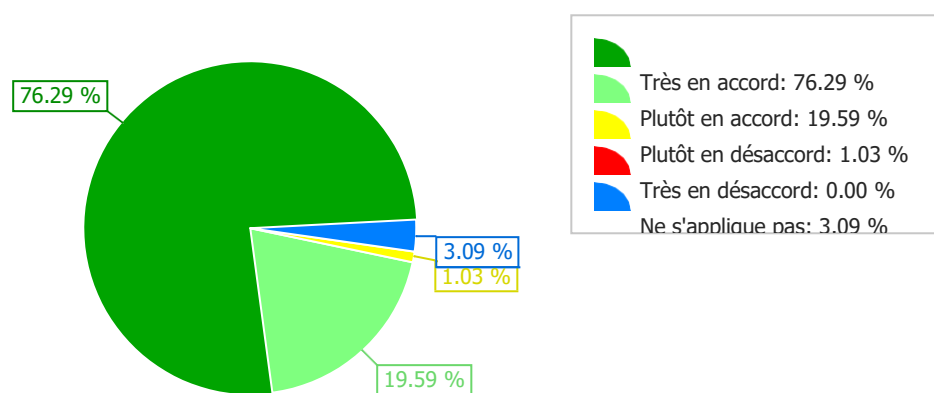
Le conseiller s'est assuré que vous avez bien compris ses recommandations :



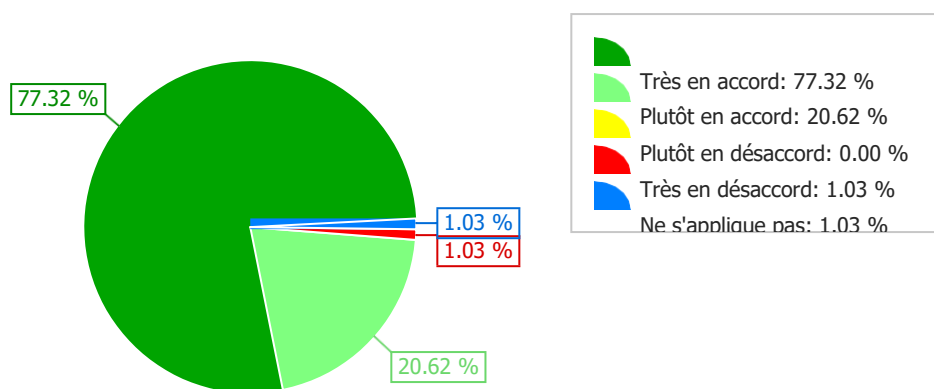
Votre entreprise pense appliquer les recommandations proposées par le conseiller :



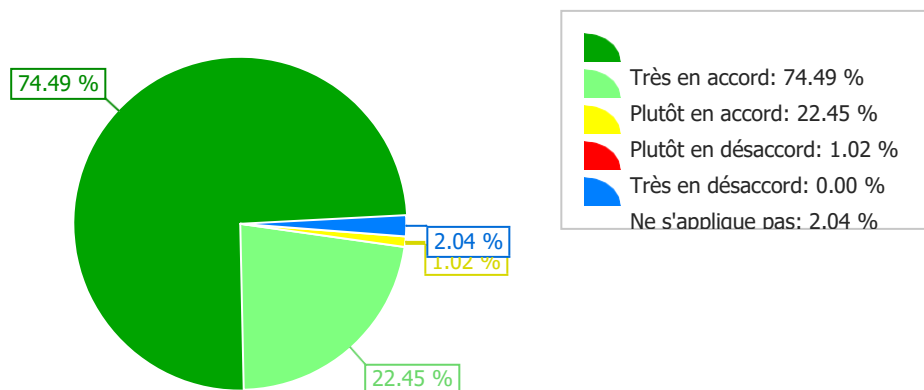
Les recommandations ont facilité la prise de décision sur votre entreprise :



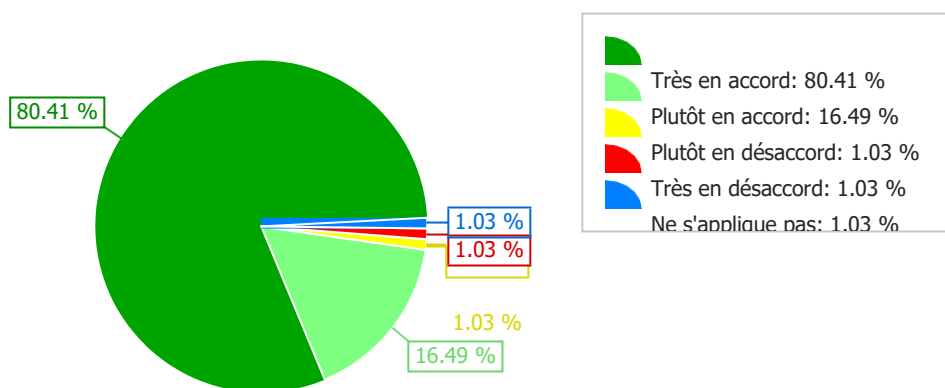
Le service-conseil reçu a permis de rencontrer l'objectif visé (choisi précédemment) :



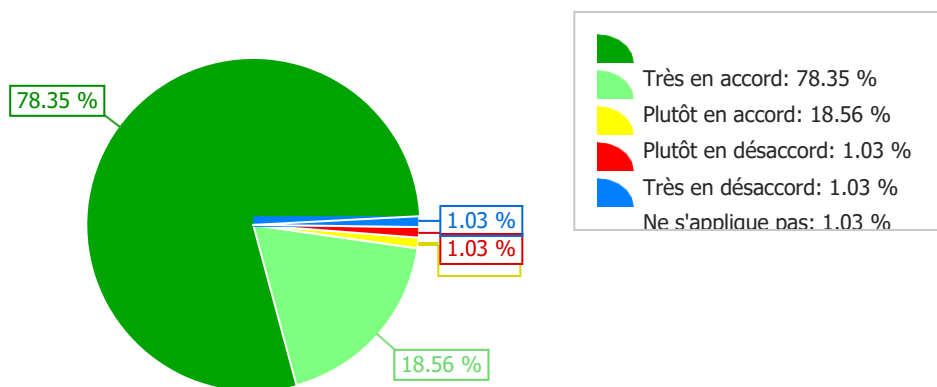
Le conseiller a assuré un suivi après la prestation du service-conseil, tel que convenu :



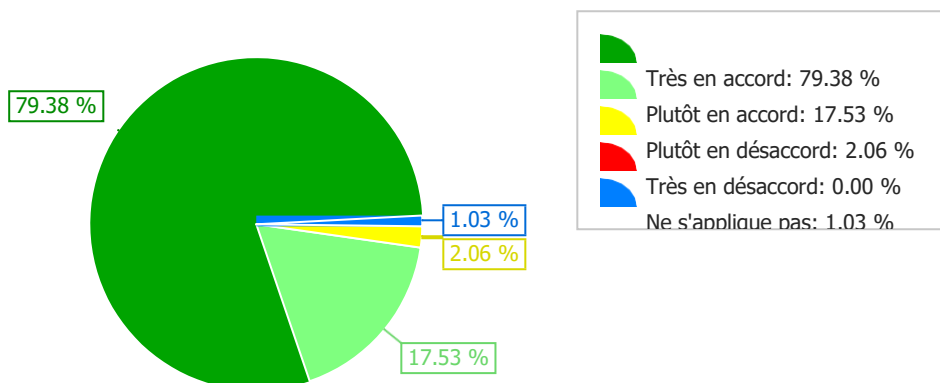
Dans l'ensemble le service-conseil reçu a été utile :



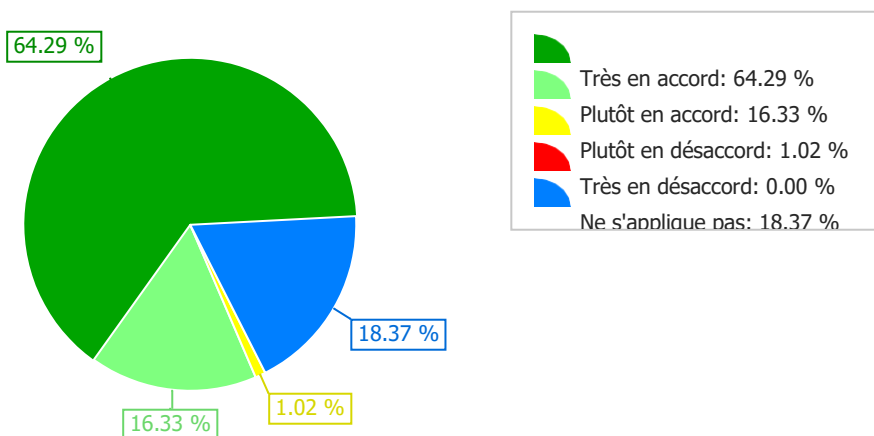
Le conseiller a compris mes besoins :



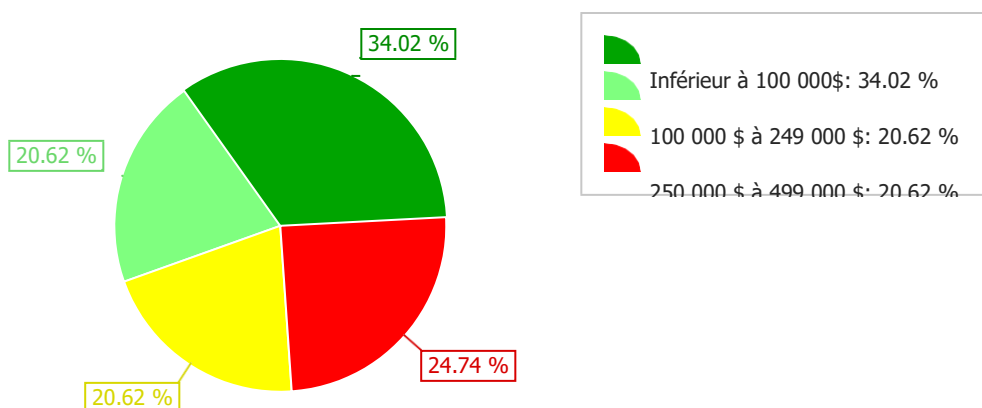
Le conseiller avait les compétences attendues pour répondre à mes questions :



Le conseiller s'est assuré de travailler en collaboration avec d'autres intervenants du milieu, si applicable :

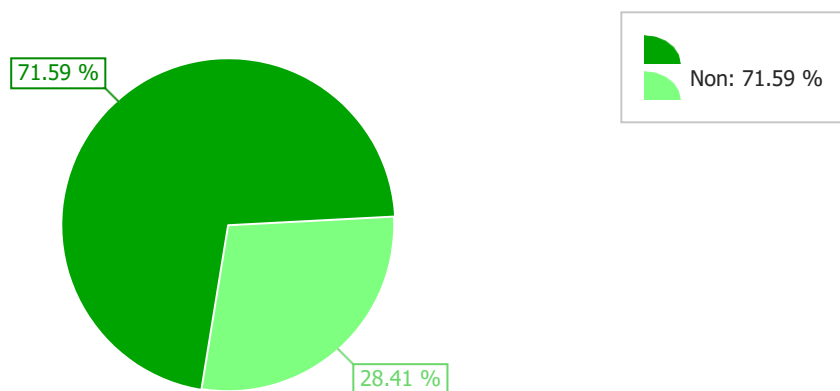


Le chiffre d'affaire annuel de mon entreprise se situe :

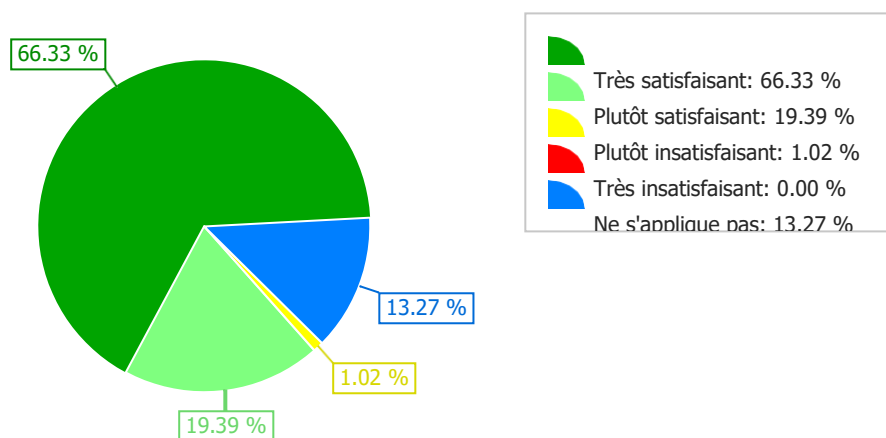


test

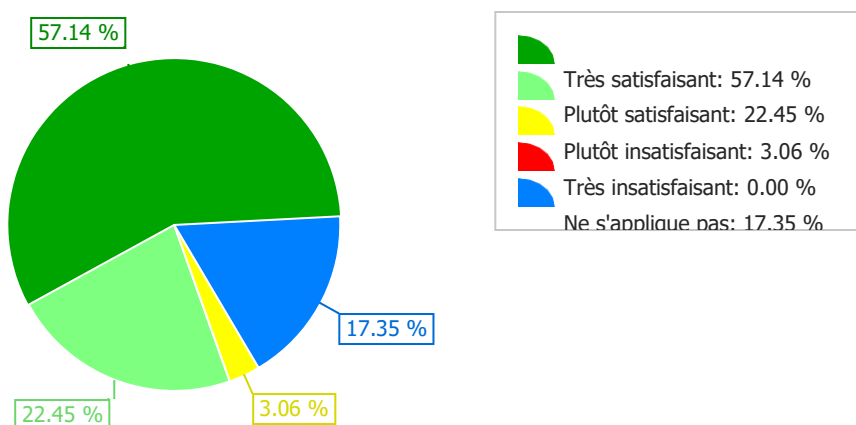
Si vous êtes insatisfait des services rendus par le conseiller, acceptez-vous que la directrice ou le directeur du réseau Agriconseils vous contacte pour connaître les raisons de votre insatisfaction?



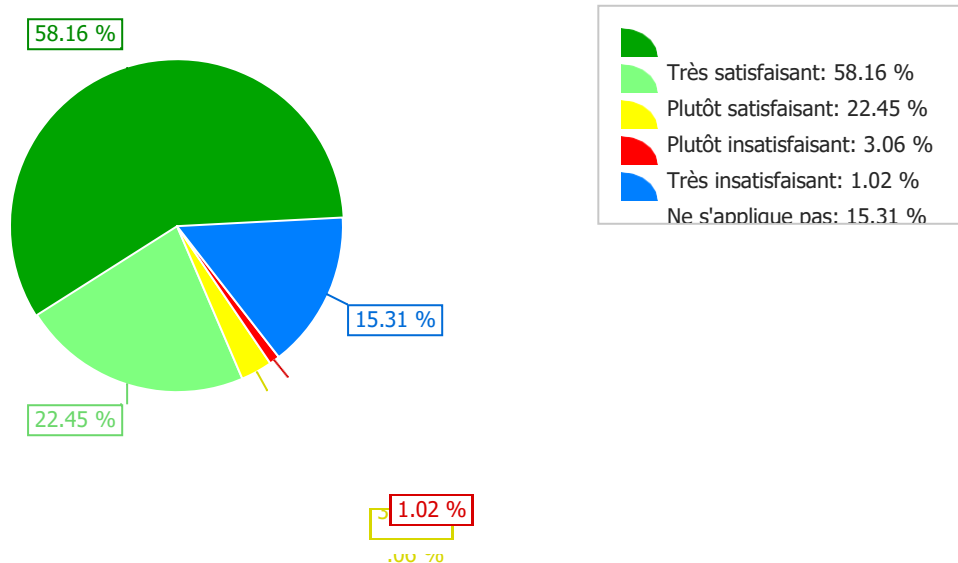
L'évaluation des besoins par le personnel du réseau :



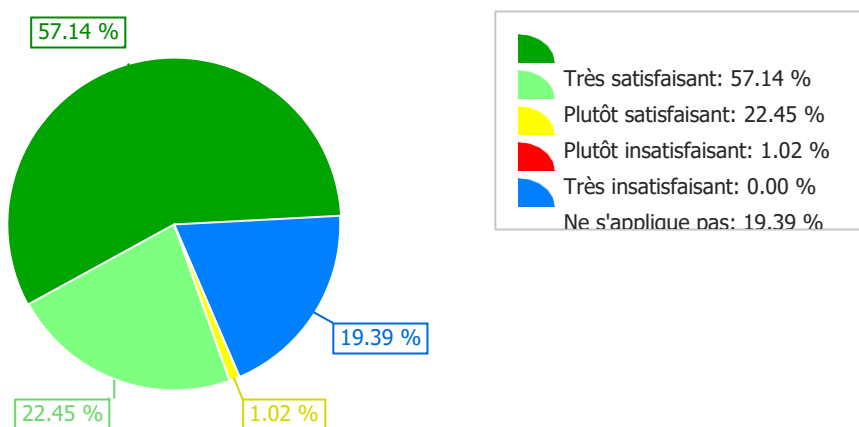
La liste des conseillers proposés pour les services-conseils demandés :



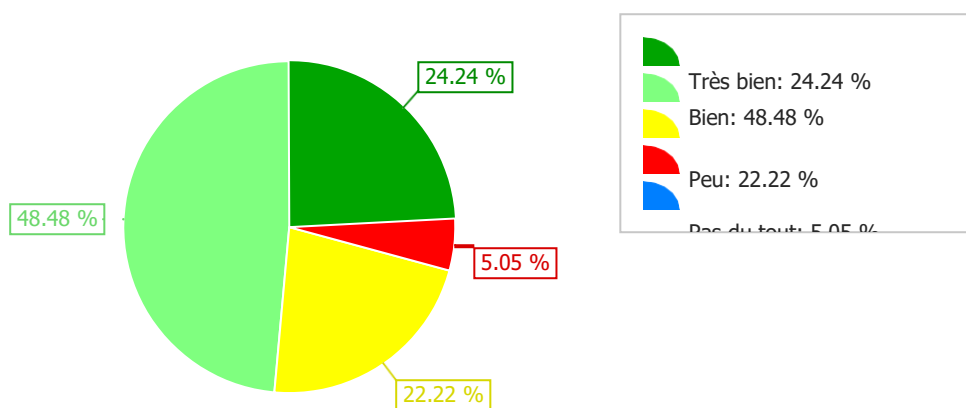
Les explications concernant les démarches administratives pour obtenir des services conseils :



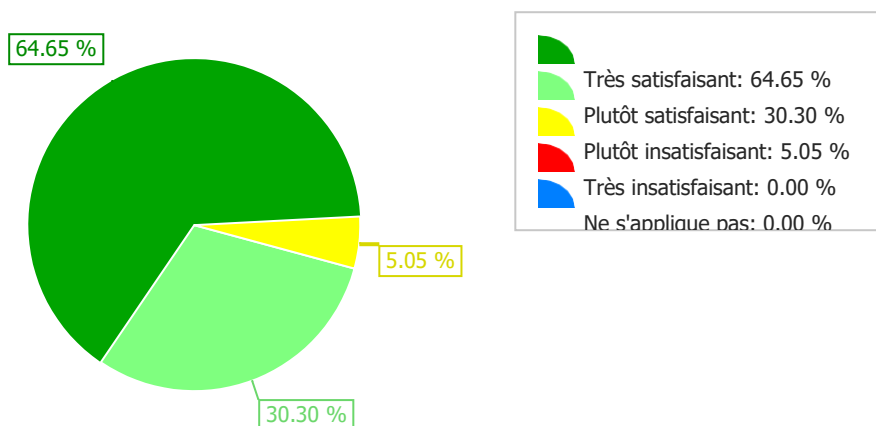
Dans le cas où le réseau devait faire des recherches pour m'appuyer dans mes démarches en services-conseils, le délai pour le retour d'information était :



Diriez-vous que vous connaissez l'ensemble des services offerts par les réseaux Agriconseils?



Dans l'ensemble, quel est votre niveau de satisfaction par rapport aux services du réseau?



OBSERVATIONS

Aucun commentaire	61
.	1
Avoir une liste sommaires des étapes que l'on doit faire afin d'obtenir les subventions associer à l'acériculture et les personnes ressources identifier selon leurs spécialités. Exemple être reconnu biologique. On prends l'information où ? Est ce qu'il y a un document qui nous informe sur les différentes possibilités pour l'exploitation d'une petite érablière? Quel organisme offre le meilleur financement pour un projet acériculteur ? Voici quelques questionnements. Merci .	1
Beau travail	1
Belle relation.	1
Bon services	1
Il est vraiment aidant de pouvoir profiter de service de coaching dans une entreprise agricole	1
J'aime l'offre de services diversifiée que vous offrez	1
Je ne suis pas satisfait du montant total de l'enveloppe pour les services en agro-environnement. Si les objectifs visés comprennent la réduction des pesticides, le montant couvrant les services de dépistage et les recommandations devraient être plus élevés.	1
Je ne suis pas très familier avec l'électronique certaines étapes sont compliqué comme les signatures de documents. Mais dans l'ensemble très bon service du réseau agriconseils. Merci	1
Je suis très satisfaite de mon alliance avec Andréa Bellavance grâce à l'aide financière du réseau. Nous collaborons ensemble à améliorer plusieurs aspect de mon entreprise ce qui, je crois, me permettra d'augmenter l'efficacité et la productivité de mon entreprise agricole.	1
l'enveloppe détenue pour mettre un projet ou idée de l'avant est trop petite, mais je sais que c'est gouvernemental et...	1

Le conseiller était la conseillère.	1
Le nerf de la guerre pour toute entreprise dans l'agro durant ses premières années et l'accès à des conseils de qualité pour réussir. Donc, de rendre disponible des programmes pour nous aider à y accéder, les ressources étant autrement insuffisantes, est merveilleux.	1
Les services rendus ont été faits de façon professionnelle. Je suis bien satisfait.	1
Longue vie a Victor pour ça vision de l'agriculture et de la gestion saine d'ensemble des cultures.	1
M. De grâce a répondu à nos attentes.	1
My services are generally good and worth the investment. I am not totally aware of the other services offered that I might be able to access, like review my financial statements	1
Nous sommes extrêmement satisfaits des services rendus par monsieur Luc De Grâce. Il est très compétent et gentil. Il prend le temps de bien nous expliquer pour que nous comprenions.	1

Nous avons trouvé en Mme Jourdain une source de sagesse et une grande aide professionnelle dans notre situation. Elle connaît beaucoup de choses sur l'agriculture et sa vaste expérience a été très importante pour pouvoir nous aider dans le développement de nos projets. Nous nous sentons très bien accompagnés dans cette démarche.	1
restrictons a communiquer les problemes de production de fournisseurs	1
Tout est bien merci	1
Tout est parfait	1
Tout ok	1
tres satisfait	1
Très satisfait	1
Tres satisfait des service de Andree Gagnon	1
Très satisfait des services rendus par Andrée Gagnon	1
Total général	88

Comment avez-vous entendu parler du réseau Agriconseils?

Conseiller agricole	44
Publicités des réseaux Agriconseils (site Web, dépliants, etc.)	24
Producteur agricole	23
MAPAQ	22
UPA	11
Article de journal	4
Dans un festival discussion avec un service conseil	1
formation CFNT	1
Institution financière	1
je ne me souviens plus...sur le groupe conseil depuis plus de 30 ans.Autre nom, même principe	1
Par l'ingénieur forestier	1
Total général	133

Annexe 4 – Liste des dispensateurs au 31 mars 2026

80 dispensateurs ont offert des services-conseils dans les Laurentides :

9395-0541 QC inc	IQDHO
9477-4080 Québec Inc. - Agristratégies	Jean-Benoît Parr agr.
9553-9821 Québec inc.	JMP Consultants
Agro-Pomme	Lactanet (Valacta)
AgroGlobal Solutions inc.	LAFIB
Aliments Sciences Tech inc	LAMARCHE CPA INC.
Audrey Labonté ing. f.	Larbi Zerouala
Bélanger Agro-Consultant inc.	Le Chêne aux pieds bleus
Carlos Baez	Litchi Marketing
Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ)	Logiag
Centre multi-conseils agricoles (CMCA)	Luc De Grâce
CETAB+	Martin Auger agronome et consultant
Claudiel Fournier	Martin Lamoureux
Climax Conseils S.E.N.C.R.L.	Michael Pelletier
Club acéricole des Pays d'en Haut	Michael Pelletier
Club Bio+	Nathalie Tanguay, agr., coach
Club Bio-Action	Nova Sylva inc.
Club des Services Agroenvironnementaux de l'Outaouais	Oeno-solution-canada
Consultants Lemay & Choinière inc.	Papineau & Co.
Consultation Agro Planterra inc.	PLCM
Consultation CarMic Inc.	Pr'eau maraîcher conseil inc.
Consumaj inc.	Pro-Genetic Consulting inc
Coopérative Terra-Bois	Profiteausol
Durasol Drummond inc.	Réseau Agriconseils Mauricie
École-B Marketing Agroalimentaire	Ressources forestières Biotiques inc.
Elisabeth Dube agronome	Richard Lemyre
François Handfield, agr.	SCF CPA Outaouais-Laurentides inc.
François Handfield, agr.	SCV AGROLOGIE INC
Génika	Services avicole Grondines & associés
Gilles La Roche / GLR Conseils	Services Forestiers Gélinas Inc.
Gobeil Dion & Associés	Simon Brault
Groupe Conseil Agricole des Hautes-Laurentides	Solution YB
Groupe Conseil IDP	Sophie Guimont agronome consultante
Groupe Élémentaire Inc.	Stéphane Dumais consultant
Groupe ProConseil	SynerAction Relève
Groupe Vision Gestion	Torres service-conseil inc.
Hélène Marcoux-Filion ing.f.	Zone Solutions RH
Helene Thiboutot Experte conseil inc	
Innovterra	

Annexe 5 – Liste des conseillers au 31 mars 2026

78 conseillers ont offert des services-conseils dans les Laurentides :

Ajmi Naoufel	Hrimech Sabrina
Armstrong David	JACQUES GENEVIEVE
Asselin Marie-Stéphane	Jourdain Jocelyne
Auger Martin	La Roche Gilles
Beaulieu Catherine	Laberge Marc
Beaulieu Stéphanie	Labonté Audrey
Belanger Marie-Josée	Ladouceur Laurianne
Blondin Vincent	Lamarche Antoine
Bostaille Benoît	Lambert Marie-Andrée
Bouchard Yanick	Lamoureux Martin
Boulrhazioui Khalid	Laplanche Nathalie
Boutet Serge	Larouche Régis
Bozec Laurence	Lavoie Marie-Eve
Brochu Patricia	Leblanc Vincent
Brown Laurie	Leduc Maxime
Brunet Jean-François	Lefort Pierre
Campbell Alexander	Lemyre Richard
Charpentier Gaëlle	LOPEZ Benoît
Coursol Denver	Lord-Lacasse Mélanie
Deschamps Martine	Maezo Maria José
Dif Fairouz	Marcoux-Filion Hélène
DUFOURGILLES	Martin Jerome
Esain Nathalie	Martineau Sophie
Ethier Stéphanie	Mayer Ariane
Faucher Julie	Mercier Ann-Mary
Francoeur Ingrid	Merlino Martin
Fullum Georges-Benoît	Meunier-Naubert Jasmine
Gagné Luc	Migault Sarah
Gagnon Andrée	Morin Isabelle
Gagnon Nathalie	Ouimet Jean-François
Gareau Samantha	Paulhus Gosselin Maxime
GAREL Marie	Pelletier Michael
Gautrin-Molotchnikoff Thierry	Proulx Marie-Pier
Gelinas Charles	Quesnel François
Guérette Marc	Rubiano Camila
Hamel Ly-Anne	Tanguay Gabrielle
Handfield François	Vanier Jean-Michel
Harvey Renaud	Whitehead Catherine
Hébert Anne-Sophie	
Hedrei Stéphanie	

